



# **FAMILY** GLOBAL COMPACT

Il convient de prêter attention à la réalité concrète, parce que « les exigences, les appels de l'Esprit se font entendre aussi à travers les événements de l'histoire », à travers lesquels « l'Église peut être amenée à une compréhension plus profonde de l'inépuisable mystère du mariage et de la famille » (*Amoris laetitia*, 31)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS</b>		<b>3</b>
pour le lancement du <i>Family Global Compact</i>		
<b>INTRODUCTION</b>		<b>5</b>
<b>POINT 1.</b>	<b>La qualité des relations familiales</b>	<b>10</b>
1.1	<i>Le noyau : La relation homme / femme</i>	10
1.2	<i>Promouvoir le mariage</i>	12
1.3	<i>Accueillir la vie nouvelle</i>	16
1.4	<i>D'âge en âge</i>	20
1.5	<i>Non à la violence domestique</i>	23
<b>POINT 2.</b>	<b>Promouvoir la famille comme sujet social</b>	<b>26</b>
2.1	<i>Les réseaux familiaux : des relations de solidarité « de proximité »</i>	26
2.2	<i>Les familles transmettent la foi et éduquent au bien commun</i>	29
2.3	<i>Promouvoir les associations familiales : donner la parole à la famille</i>	31
2.4	<i>Discours public sur la famille : témoigner et communiquer la beauté</i>	33
<b>POINT 3.</b>	<b>Les défis sociaux et politiques</b>	<b>35</b>
3.1	<i>Politiques publiques pour la famille : pourquoi ?</i>	35
3.2	<i>Familles et système économique</i>	37
3.3	<i>Subsidiarité : politiques de la famille / politiques avec les familles</i>	40
3.4	<i>Famille et emploi</i>	43
3.5	<i>Famille et pauvreté</i>	46
<b>POINT 4.</b>	<b>Un défi pour tous</b>	<b>49</b>
4.1	<i>Un engagement pour les universités</i>	49
4.2	<i>Un défi pour les autres acteurs sociaux</i>	51
	- <i>Les politiques</i>	
	- <i>Les entreprises / Le monde du travail</i>	
	- <i>Le secteur à but non lucratif</i>	
	- <i>Le secteur culturel / Les médias de masse</i>	

## **MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS** pour le lancement du Family Global Compact

Chers frères et sœurs !

Dans l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia*, j'ai souligné que « le bien de la famille est déterminant pour l'avenir du monde et de l'Église. » (n. 31) C'est avec cette conviction que je souhaite soutenir le Family Global Compact, un programme commun d'actions visant à faire dialoguer la pastorale familiale avec les centres d'études et de recherches sur la famille, présents dans les Universités catholiques du monde entier. Il s'agit d'une initiative du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie et de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales, née d'études et de recherches sur l'importance culturelle et anthropologique de la famille et sur les nouveaux défis auxquels elle est confrontée.

L'objectif est la synergie, faire en sorte que le travail pastoral avec les familles dans les Églises particulières utilise plus efficacement les résultats de la recherche et de l'engagement didactique et éducatif qui ont lieu dans les Universités. Ensemble, les Universités catholiques et la pastorale peuvent mieux promouvoir une culture de la famille et de la vie qui, à partir de la réalité, aide les nouvelles générations – en ces temps d'incertitude et de manque d'espérance – à apprécier le mariage, la vie familiale avec ses ressources et ses défis, la beauté d'engendrer et de préserver la vie humaine. En résumé, « un effort plus responsable et plus généreux est nécessaire, qui consiste à présenter [...] les raisons d'opter pour le mariage et la famille, de manière à ce que les personnes soient mieux disposées à répondre à la grâce que Dieu leur offre. » (*Amoris laetitia*, n. 35)

Les Universités catholiques ont pour tâche de développer des analyses approfondies de nature théologique, philosophique, juridique, sociologique et économique sur le mariage et la famille, afin de soutenir leur importance réelle dans les systèmes de pensée et d'action contemporains. Les études menées mettent en évidence un contexte de crise des relations familiales, alimenté tant par des difficultés contingentes que par des obstacles structurels, ce qui rend plus difficile la formation sereine d'une famille en l'absence de soutiens adéquats de la part de la société. C'est aussi la raison pour laquelle de nombreux jeunes déclinent le choix du mariage au profit de formes de relations affectives plus instables et informelles. Cependant, les enquêtes montrent aussi que la famille reste la source prioritaire de la vie sociale et qu'il existe de bonnes pratiques qui méritent d'être partagées et diffusées à l'échelle mondiale. En ce sens, les familles elles-mêmes pourront et devront être des témoins et des protagonistes de ce parcours.

En effet, le *Family Global Compact* ne veut pas être un programme statique, visant à cristalliser certaines idées, mais un chemin, articulé en quatre étapes :

1. Mettre en place un processus de dialogue et de collaboration accrue entre les centres universitaires d'études et de recherches qui s'occupent de questions familiales, afin de rendre leur activité plus fructueuse, notamment en créant ou en relançant les réseaux d'instituts universitaires inspirés par la Doctrine sociale de l'Église.

2. Créer une plus grande synergie, dans les contenus et les objectifs, entre les communautés chrétiennes et les Universités catholiques.

3. Favoriser la culture de la famille et de la vie en société, afin que jaillissent des propositions et des objectifs utiles aux politiques publiques.

4. Harmoniser et soutenir, une fois identifiées, les propositions qui sont apparues, afin que le service à la famille soit enrichi et soutenu sur les plans spirituels, pastoraux, culturels, juridiques, politiques, économiques et sociaux.

La plupart des rêves de Dieu sur la communauté humaine se réalisent dans la famille. Nous ne pouvons donc pas nous résigner à son déclin au nom de l'incertitude, de l'individualisme et du consumérisme, qui envisagent un avenir fait d'individus qui ne pensent qu'à eux-mêmes. Nous ne pouvons pas être indifférents à l'avenir de la famille, communauté de vie et d'amour, alliance irremplaçable et indissoluble entre l'homme et la femme, lieu de rencontre des générations, espérance de la société. La famille, rappelons-le, a des effets positifs sur chacun, car elle est génératrice de bien commun : de bonnes relations familiales représentent une richesse irremplaçable non seulement pour les époux et les enfants, mais pour toute la communauté ecclésiale et civile.

Je remercie donc ceux qui ont adhéré et ceux qui adhéreront au Family Global Compact, et je les invite à se consacrer avec créativité et confiance à tout ce qui peut contribuer à remettre la famille au cœur de notre engagement pastoral et social.

Franciscus

Rome, Saint-Jean-de-Latran, 13 mai 2023



[Retour](#)

## INTRODUCTION

En 2021, à l'occasion de l'Année "Amoris Laetitia Family" proclamée par le Pape François, le **Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie** et l'**Académie Pontificale des Sciences Sociales**, avec la collaboration du **CISF (Centre International d'Etudes sur la Famille)**, a lancé un parcours de recherche et de réflexion afin de créer un *Global Compact* sur la Famille (ci-après **Family Global Compact**), c'est-à-dire un programme partagé d'actions pour la promotion de la famille dans le monde à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église.

La famille découle de « la communauté profonde de vie et d'amour de la vie conjugale entre un homme et une femme » (cf. GS 48), le lieu propice au plein épanouissement de la personne et des relations interpersonnelles, de la responsabilité et de la solidarité. Cependant, la fragilité des liens familiaux et la difficulté aujourd'hui à appréhender les fondements anthropologiques du mariage, de la fécondité, de la valeur de la vie et de la fraternité demandent davantage des stratégies d'actions décisives et efficaces sur les plans culturel, éducatif, social et ecclésial, afin que les nouvelles générations puissent reconnaître, protéger et apprécier la valeur irremplaçable de la famille.

Cela n'exclut pas que nous soyons tous appelés à prendre en compte, dans l'action tant pastorale que politique, la variété des formes de famille auxquelles les coutumes et les lois nous ont habitués aujourd'hui ; mais on ne peut renoncer à proposer clairement un message chrétien concernant la beauté de la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, que le Créateur a conçus comme une institution divine et humaine, le fondement même de la société.

*"Dans un moment dramatique comme celui que nous vivons à cause de la guerre [...] c'est important de faire une pause et de réfléchir sur les fondements des relations humaines, mieux encore, sur cette "réalité" anthropologique où chaque être humain naît, grandit et apprend à entrer en relation avec les autres : la famille, cellule fondamentale de la société (cf. EG 66). Les conditions de la paix y sont structurées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nous-mêmes, et nous apprenons à vivre ensemble dans la diversité.*

*La famille, en effet, est le premier facteur d'humanisation des individus et de la vie sociale, mais les difficultés évidentes, dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les relations familiales, le mariage et l'idée même de l'amour d'où est issue la famille, exigent de nouveaux points de réflexion afin de comprendre comment remettre au centre de l'enseignement académique, culturel et ecclésial ces dimensions fondatrices de la famille qui peuvent la rendre perceptible pour ce qu'elle est : un bien relationnel pour les individus et pour la société"<sup>1</sup>*

En ce sens, le but du FAMILY GLOBAL COMPACT est de s'assurer que l'Église et la société s'unissent pour donner voix à une réflexion globale sur la famille qui soit authentiquement respectueuse de ce qu'elle est, selon l'anthropologie chrétienne : une communauté de vie et d'amour, l'alliance indissoluble entre les époux, le don de

---

<sup>1</sup> Card. Pietro Parolin, *La famiglia come bene relazionale: la sfida dell'amore*, in P. Donati (ed.), *The Family as a Relational Good: The Challenge of Love*, Proceedings of the PASS Plenary Session 2022, Libreria Editrice Vaticana, Vatican City, 2023, pp. 37-46.

soi, l'entraide, la fidélité, la stabilité, la procréation et l'éducation des enfants, une rencontre de générations, et une contribution au bien commun (GS 48ff.).

La pastorale de l'Église doit trouver un appui concret dans la réflexion et le travail de recherche des universités et des centres culturels qui s'inspirent de la Doctrine Sociale de l'Église. Ces centres sont appelés à identifier avec soin la recherche et la formation des stratégies pour élaborer des arguments, des réponses et des pistes d'action, y compris dans la sphère publique, pour soutenir concrètement la mission évangélisatrice de l'Église dans le monde et transmettre le message chrétien sur la famille. Un effort commun doit être fait pour promouvoir le rôle moteur de la famille dans l'économie, la société, le développement de la personne humaine et du bien commun. La famille, bien qu'en difficulté, est le noyau de la société et, en tant que tel, c'est là que les solutions aux problèmes sociaux doivent être recherchés.

En ce sens, le *Family Global Compact* part du principe que la famille ne doit pas seulement être reconnue comme un sujet ecclésial, économique, politique et social de toute communauté humaine, mais que les familles soient aujourd'hui rendues plus conscientes de leur rôle crucial.

D'autre part, les changements et les différenciations structurels, culturels et normatifs, affectant les relations familiales et le concept même de famille (sa définition) semblent aujourd'hui contester la possibilité d'attribuer un sens partagé au mot « famille », ce qui favorise la déconstruction des liens familiaux, de la stabilité et le renoncement à l'accueil de la vie. Ceci porte atteinte à l'identité même de la famille et à la valeur de la vie naissante, dans une société qui devient de plus en plus "post-familiale" et conditionnée par la mentalité de rejeter ceux qui sont les plus fragiles.

*« Nous savons que les changements sociaux modifient les conditions de vie du mariage et des familles du monde entier. Par ailleurs, le contexte actuel de crises longues et multiples met à rude épreuve les projets de familles stables et heureuses. Cet état de fait peut-être résolu en redécouvrant la valeur de la famille comme source et origine de l'ordre social, comme cellule vitale d'une société fraternelle capable de prendre soin de la maison commune. [...] En ce sens, le mariage et la famille ne sont pas simplement des institutions humaines, malgré les nombreuses mutations qu'elles ont subies au cours des siècles et les différences culturelles et spirituelles entre les différents peuples. Au-delà de toutes les différences, il y a des traits communs et permanents qui révèlent la grandeur et la valeur du mariage et de la famille. Cependant, si cette valeur est vécue de manière individualiste et privée, comme c'est en partie le cas en Occident, la famille peut être isolée et fragmentée dans le contexte de la société. Les fonctions sociales que la famille remplit parmi les individus et dans la communauté, en particulier par rapport aux plus faibles, tels que les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes, sont ainsi perdus »<sup>2</sup>*

Indépendamment, en effet, de la déconstruction individualiste de la famille contemporaine, la famille continuera toujours d'avoir comme signe distinctif, fondamental et comme caractéristique indispensable sa nature relationnelle très

<sup>2</sup> Pape François, *Discours de Sa Sainteté le Pape François aux participants à la session plénière de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales*, Rome, 29 avril 2022.

spécifique.

*« Le patrimoine de la famille n'est pas agrégatif, c'est-à-dire qu'il ne consiste pas à agréger les ressources des individus pour accroître l'utilité de chacun, mais c'est un lien relationnel de perfection, qui consiste à partager des relations d'amour fidèle, de confiance, de coopération, de réciprocité, dont dérivent les biens des membres individuels de la famille et, donc, leur bonheur. Ainsi comprise, la famille, qui est un bien relationnel en soi, devient également la source de nombreux biens et relations pour la communauté, tels que une bonne relation avec l'État et les autres associations dans la société, la solidarité entre les familles, l'accueil des personnes en difficulté, la prise en charge des plus fragiles, la lutte contre les processus d'appauvrissement, etc. »<sup>3</sup>.*

Les relations familiales, notamment :

- Offrent à la personne un réseau de relations primaires fondées sur le soin et la réciprocité, luttent contre l'isolement et la solitude et apportent à la personne les ressources pour faire face aux défis personnels et sociaux complexes de l'existence.
- Agissent - au niveau communautaire - comme facteur de cohésion sociale, éthique et économique. Les familles construisent la microfibre relationnelle de la société, un réseau de liens entre des personnes et des responsabilités pour le bien commun, mais aussi à travers leur tâche éducative consistant à former des citoyens socialement responsables et à éduquer aux vertus sociales.

A cet égard, il est prioritaire que toute intervention en faveur de la famille puisse promouvoir : la solidité de l'institution juridique du mariage et ses spécificités par rapport à tout autre type d'union reconnue publiquement, étant en soi destinée à garantir l'ordre de la sexualité (capable de définir des rôles clairs dans la famille : mère/père/enfants) dans l'ordre des générations, qui se succèdent au fil du temps ; le développement de "bonnes relations" à l'intérieur et de relations de soutien à l'extérieur (dans la maternité, la paternité, la conjugalité, les relations intergénérationnelles, toutes relations de soin, les réseaux de parenté élargie, les relations dans le voisinage et dans les communautés locales) ; la conscience et la capacité des familles à être des bâtisseurs d'espoir et un lieu d'éducation au bien commun et aux vertus sociales ; de nouvelles compétences relationnelles notamment au sein des familles, qu'elles puissent éduquer leurs enfants en sachant relever les défis de l'époque ; la construction de réseaux stables, y compris en donnant à la famille une voix dans la sphère publique et politique ; l'accueil généreux de la vie humaine et le respect de la vie à tous les stades de l'existence ; former les adultes, ainsi que les jeunes, aux questions éthiques pour éduquer leurs enfants aux valeurs chrétiennes et au désir d'une vie familiale pleine et stable dans le mariage.

Le Compact que nous présentons intègre l'étude et la recherche sur la Famille des Centres d'universités catholiques à travers les cinq continents qui s'inspirent de la Doctrine Sociale de l'Église, en recueillant des informations et en effectuant des recherches sur la pertinence culturelle et anthropologique de la famille, avec un

---

<sup>3</sup> Pape François, *Discours de Sa Sainteté le Pape François aux participants à la session plénière de l'Académie pontificale des sciences sociales*, Rome, 29 avril 2022.

accent sur les relations familiales, la valeur sociale de la famille et les bonnes pratiques en matière de politiques familiales au niveau international. Ces informations seront rassemblées dans un résumé Rapport publié par le Centre International d'Études sur la Famille (CISF).

Le principe des réalités<sup>4</sup> a guidé la méthodologie de travail de ce projet :

« Il convient de prêter attention à la réalité concrète, parce que « les exigences, les appels de l'Esprit se font entendre aussi à travers les événements de l'histoire » à travers lesquels « l'Église peut être amenée à une compréhension plus profonde de l'inépuisable mystère du mariage et de la famille. »<sup>5</sup>

Le texte n'aborde donc pas les questions philosophiques, juridiques, théologiques et doctrinales sur le mariage et la famille, il confie plutôt aux universités le développement et l'approfondissement d'analyses plus spéculatives, en commençant précisément par les besoins qui émergent de l'observation attentive de la réalité contemporaine.

Le *Family Global Compact* n'est pas destiné à être un document statique, mais plutôt à promouvoir un processus permanent de connexion, de dialogue et de collaboration au sein du monde de la recherche scientifique et universitaire, une sorte de point d'étape au sein d'un réseau pour orienter la recherche sur la famille, rendre la coordination plus active parmi les centres d'études universitaires qui s'inspirent de la Doctrine Sociale de l'Église, et donner un contenu fondé et des objectifs stratégiques aux politiques publiques pour la famille.

Par ailleurs, le *Family Global Compact* entend développer pleinement son action en synergie et convergence avec le **Global Compact on Education**, lancé en 2019 par le pape François sur le thème de l'éducation, qui contient déjà d'importantes références sur le rôle prépondérant de la famille et des relations familiales dans l'éducation et, donc, dans le domaine social.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> *Evangelii Gaudium*, 231-233.

<sup>5</sup> *Amoris Laetitia*, 31.

<sup>6</sup> Il existe de nombreuses formes possibles de synergie entre les priorités du Family Global Compact et les sept points du Pacte sur l'éducation : les sept points du Pacte sur l'éducation ([www.educationglobalcompact.org](http://www.educationglobalcompact.org)) : (placer la personne au centre, être à l'écoute de la jeune génération, promouvoir les femmes, responsabiliser la famille et accueillir la fragilité, le renouvellement de l'économie et de la politique, la sauvegarde de la maison commune). En particulier, au point 4, l'importance d'une synergie étroite entre les organismes éducatifs et la famille est fortement soulignée, définie comme « une synergie étroite entre les organismes éducatifs et la famille », celle-ci étant définie comme « le premier et principal éducateur. Elle est l'unité fondamentale de la société et, en tant que telle, elle doit être en mesure de remplir sa mission de source de relations génératives et constitutives de la personne humaine, à laquelle tous les autres acteurs doivent contribuer. Dans *Gravissimum educationis*, il est affirmé que les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. "Ce rôle dans l'éducation est si important que ce n'est qu'avec difficulté qu'il peut être assuré là où il fait défaut. Ainsi, la famille est la première école des vertus sociales dont toute société a besoin [...] en particulier dans la famille chrétienne [...] il faut apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, à connaître Dieu, à l'adorer et à aimer leur prochain" (n.3) » (Pacte mondial sur l'éducation, Vademecum, 2021).

<https://www.educationglobalcompact.org/resources/Risorse/vademecum-english.pdf>

La structure du *Family Global Compact* :

- Les relations familiales (Point 1)
- La famille comme sujet social (Point 2)
- Défis sociaux et politiques (Point 3)
- Un défi pour tous (Point 4)

Chaque point est brièvement décrit avec les principales questions critiques et quelques propositions pour soutenir la famille pour être inclus dans la recherche universitaire et les programmes de formation.

Au point 4, certains principes généraux d'actions sont exposés pour d'autres acteurs sociaux que le *Family Global Compact* challenge aux côtés des universités.

  
Retour

## POINT 1. LA QUALITÉ DES RELATIONS FAMILIALES

### 1.1 Le noyau : la relation homme / femme\*

#### Les défis

Aujourd'hui, la relation de couple représente l'un des aspects les plus intéressants et les plus problématiques de la « création d'une famille ». La baisse constante des mariages, l'augmentation des couples vivant ensemble et leur fragilité, le narcissisme de la vie émotionnelle et sexuelle, l'augmentation des séparations et des divorces, ainsi que l'idéologie du genre qui tendent à banaliser le masculin et le féminin, sont l'expression d'une privatisation des liens familiaux qui est écrasante et pas seulement pour le couple. Leurs enfants, de plus en plus marginalisés par rapport à leurs liens familiaux dans la sphère publique, sont également touchés. Chaque changement que les coutumes et les lois introduisent dans la vie de couple ou dans l'identité d'une personne rejaillit inévitablement sur les enfants et la dynamique familiale.

De plus, la fragilité du couple alimente des situations de solitude et de marginalisation sociale, les privant de leur capacité génératrice dans la famille et la société. Parmi la différence et la multitude des modèles relationnels, le « couple agrégé » et le couple génératif se démarquent. Le couple agrégé est structuré comme un nombre d'individus qui recherchent la réalisation de soi dans leur relation. Au contraire, le couple génératif s'épanouit dans la mesure où il produit des biens relationnels pour eux-mêmes, leurs enfants et la communauté, qui le transcendent. Les couples s'épanouissent lorsqu'ils deviennent générateurs pour eux-mêmes et pour les autres, et plus généralement lorsqu'ils réussissent à produire des biens et des valeurs relationnels. Ce qui signifie que c'est la présence ou l'absence du projet génératif (la *relation Nous - nous en tant que couple* - avant même d'être parents) qui exprime la qualité de la relation de couple.

#### Suggestions

Les réponses possibles à la fragilité de la relation de couple s'inscrivent dans des actions au niveau local, qui visent à développer une culture prenant soin des relations de couple, grâce aux ressources humaines formées disponibles mais également aux ressources économiques. Il y a un besoin d'assurer la stabilité des familles et des enfants, d'abord d'un point de vue matériel et relationnel.

---

\* [...] divers symptômes de la "culture du provisoire" émergent. Je fais référence, par exemple, à la rapidité avec laquelle les personnes passent d'une relation affective à une autre. Elles croient que l'amour, comme dans les réseaux sociaux, peut se connecter ou se déconnecter au gré du consommateur, y compris se bloquer rapidement. Je pense aussi à la peur qu'éveille la perspective d'un engagement stable, à l'obsession du temps libre, aux relations qui calculent les coûts et les bénéfices, et qui se maintiennent seulement si elles sont un moyen de remédier à la solitude, d'avoir une protection, ou de bénéficier de quelque service. Ce qui arrive avec les objets et l'environnement se transfère sur les relations affectives : tout est jetable, chacun utilise et jette, paie et détruit, exploite et presse, tant que cela sert. (AL 39). « Au risque de simplifier à l'extrême, nous pourrions dire que nous vivons dans une culture qui pousse les jeunes à ne pas fonder une famille [...]. » (AL 40)

Avantages fiscaux, subventions économiques, aides au logement, services et outils pour résoudre les conflits et les difficultés relationnelles par la promotion d'une plus grande connaissance de « l'état de santé » de la relation de couple seraient bénéfiques. Des services de conseil devraient accompagner les couples tout au long du cycle de vie de la famille, tant dans le contexte civil qu'ecclésiastique.

Des services d'écoute et d'accompagnement sont nécessaires pour les situations de crise/conflit, afin qu'ils puissent être rapidement traités par des interventions préventives pour éviter les ruptures (séparation/divorce ou abandon).

Des opportunités doivent être créées pour éduquer les jeunes et les adultes à des relations émotionnelles, affectives et psychologiques saines.

### Actions spécifiques :

- Parcours de formation pour aider les couples à créer des liens, y compris dans le contexte de l'Église, avec l'aide d'experts
- Conseil et accompagnement des couples tout au long du cycle de vie familiale, au niveau social mais aussi spirituel et pastoral
- Avantages fiscaux et soutien économique pour les jeunes couples qui se marient
- Services et outils pour concilier vie de travail et vie de famille pour les hommes et les femmes
- Promotion des relations familiales et de couple dans les services et le droit du travail
- Centres de conseil, centres d'écoute et groupes de parole, y compris dans les églises, pour accompagner les couples dans les moments de discernement
- Accompagnement individuel en situation de fragilité personnelle

### *Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (la relation de couple homme-femme)*

- *Approfondir la connaissance des processus de transformation de la relation de couple dans ses différentes dimensions, avec des projets interdisciplinaires pour orienter la réflexion académique vers un renforcement de la vie du couple et du mariage, en commençant par le respect mutuel et une préservation appropriée des rôles masculin et féminin dans la famille et la société. Objectif : la stabilité familiale*
- *Développer des analyses et des évaluations sur les politiques publiques en faveur de la relation de couple, au niveau macrosocial et dans les programmes de services de proximité (relations d'aide, centres d'écoute familiale et conseil), y compris la médiation familiale en cas de séparation/divorce pour favoriser la relation de couple et une saine relation homme-femme*
- *Aider à concevoir et à mettre en œuvre des parcours de formation pour les praticiens traitant avec des couples et des parcours de formation pour les couples eux-mêmes.*
- *Promouvoir des études pour diffuser des programmes d'éducation affective et sexuelle, fondée sur l'anthropologie chrétienne pour former les jeunes à la sexualité conjugale et à une vie intime pleine et responsable.*

## 1.2 Promouvoir le mariage\*

### Les défis

L'insatisfaction généralisée des relations familiales semble également liée au manque d'importance sociale et juridique liée au mariage dans de nombreux systèmes civils et des contextes culturels, qui s'accompagnent d'une condition d'isolement des familles et d'une individualisation croissante des relations. La détresse de la société contemporaine semble également s'enraciner dans la fragilité et la faiblesse des liens familiaux, qui tendent à devenir de plus en plus fluides et manquent de reconnaissance publique spécifique.

Les principaux défis qui découlent de ce contexte sont l'isolement des familles et la nature peu attrayante de la vie conjugale. Ce contexte comprend également une faible ouverture à la vie c'est-à-dire à la génération d'enfants.

- L'état d'isolement fait référence à une vie de famille perçue intimement, comme une affaire privée. Cela réduit les possibilités d'échanges de points de vues entre les familles. Cela réduit les possibilités d'échanges de vues entre les familles (ce qui peut servir à renforcer l'identité familiale) et à des relations distendues entre la famille et les autres institutions (écoles, associations, travail).
- Le caractère peu attrayant de la vie conjugale peut être détecté par la préférence accordée, notamment par les jeunes couples, à d'autres formes de cohabitation. Les couples mariés devenant invisibles sur la scène publique et l'éloignement croissant des jeunes générations du choix institutionnel du mariage sont des processus, des signes liés à une insignifiance publique et sociale plus générale à l'égard du mariage qui produit un malaise généralisé dans les familles et la société. La fragilité des unions libres ne génère pas de biens relationnels de la même manière que le mariage, qui en lui-même est stable (confiance, solidité des relations, responsabilités partagées, certitudes, espoir pour le futur...).
- La valeur de l'exclusivité et de la fidélité conjugales, ne sont plus perçus au niveau culturel, ni protégés au niveau juridique.

---

*\*En tant que chrétiens, nous ne pouvons pas renoncer à proposer le mariage pour ne pas contredire la sensibilité actuelle, pour être à la mode, ou par complexe d'infériorité devant l'effondrement moral et humain. Nous priverions le monde des valeurs que nous pouvons et devons apporter. [...] Nous devons faire un effort plus responsable et généreux qui consiste à présenter les raisons et les motivations d'opter pour le mariage et la famille de manière à ce que les personnes soient mieux disposées à répondre à la grâce que Dieu leur offre. (AL 35)*

*Personne ne peut penser qu'affaiblir la famille comme société naturelle fondée sur le mariage soit une chose qui favorise la société. C'est le contraire qui arrive : cela porte préjudice à la maturation des enfants, à la culture des valeurs communautaires et au développement moral des villes et des villages. On ne se rend plus clairement compte que seule l'union exclusive et indissoluble entre un homme et une femme remplit une fonction sociale pleine, du fait qu'elle est un engagement stable et permet la fécondité. Nous devons reconnaître la grande variété des situations familiales qui peuvent offrir une certaine protection, mais les unions de fait, ou entre personnes du même sexe, par exemple, ne peuvent pas être placidement comparées au mariage. Aucune union précaire ou excluant la procréation n'assure l'avenir de la société. Mais qui s'occupe aujourd'hui de soutenir les familles, de les aider à surmonter les dangers qui les menacent, de les accompagner dans leur rôle éducatif, d'encourager la stabilité de l'union conjugale ? (AL 52)*

Cela affecte profondément les habitudes sexuelles des gens et leur bonheur, avant et après la formation d'une vie de couple stable par les jeunes générations. L'infidélité, la séparation et le divorce sont désormais des problèmes structurels critiques.

- La faible propension à accueillir des enfants subit les conséquences négatives de cette déstructuration progressive de la pertinence publique - d'un point de vue normatif, économique et social – de l'alliance matrimoniale et de sa stabilité.

### *Suggestions*

L'appréciation juridique du mariage exige de nouvelles connaissances sur la valeur strictement juridique et anthropologique du lien fondé sur la différence et la réciprocité entre l'homme et la femme, ce qui le rend unique par rapport à tout autre type d'union, même d'un point de vue culturel. Il est urgent de retrouver les fondements de la fidélité et de l'exclusivité conjugale dans le cadre d'une monogamie qui redevient une monogamie de fait. Le mariage est, en effet, destiné à garantir l'ordre de la sexualité dans l'ordre des générations. Connaître ses origines et son rôle familial dans sa relation à tout autre sujet de la famille constitue le fondement de l'identité d'une personne.

L'autonomisation économique du mariage nécessite des interventions ciblées pour mettre l'accent sur les bénéfices de l'union, qui sont aujourd'hui pénalisés par rapport aux prestations réservées aux individus seuls.

De plus, les relations conjugales peuvent être améliorées dans la sphère sociale par des initiatives, des services et des interventions destinés aux couples, dans une optique d'entraide et de partage d'expériences significatives, avec des services de conseil aux couples, des activités récréatives/de loisirs et du volontariat social destiné aux couples. Penser aux individus ne suffit pas. Les gens ont besoin d'être aidés à construire leur propre "nous" comme couple.

La promotion d'une culture du mariage et le choix de se marier devraient bénéficier du témoignage de familles capables de manifester les vertus et qualités spécifiques qui découlent du mariage, comme la stabilité, la fidélité, l'indissolubilité, la promotion de la dignité et de l'identité de l'homme et de la femme, l'ouverture à la vie et au prendre soin, c'est-à-dire la fécondité.

Dans la sphère publique, la communication sur le mariage doit renforcer son caractère génératif à travers des programmes et des séminaires de sensibilisation aux valeurs qui soutiennent le mariage, comme la fidélité et la réciprocité, et ses effets générateurs sur la famille, la société et l'Église. Parallèlement, des interventions sont nécessaires de toute urgence pour faire comprendre aux gens la valeur de l'ouverture à la vie et l'accueil de l'enfant comme facteur d'humanisation et de perfectionnement de la vie conjugale et familiale. Des politiques visant à soutenir l'accueil de la vie sont nécessaires.

Dans le domaine ecclésial, il convient de mentionner qu'une attention nouvelle est accordée à des cours de préparation à la vie conjugale et de couple, à travers la proposition innovante d'un **catéchuménat pour la vie conjugale**<sup>7</sup>, lancé à l'occasion de la Dixième Rencontre des Familles (Rome, 22-26 juin 2022), comme un nouvel itinéraire qui peut accompagner les enfants dès l'enfance pour leur faire découvrir que se marier et fonder une famille est une vocation, pas un simple choix de cohabitation entre deux individus, mettant ainsi en lumière la correspondance entre mariage naturel et mariage sacramentel.

Le catéchuménat peut changer la façon de penser mariage et famille ; c'est une révolution de perspective qui pourra développer un grand potentiel grâce au soutien des institutions et des universités, aux côtés des Églises particulières.

### *Azioni specifiche*

- Fournir des services de discernement vocationnel pour les individus, les couples et les familles dans les Églises particulières.
- Garantir et renforcer les services de formation et de préparation au mariage et la vie de famille dans les Églises particulières, avec un parcours nouveau et plus solide de "catéchuménat" pour les jeunes et les couples, c'est-à-dire l'initiation et l'approfondissement de la foi également en couple, avant et pendant la vie conjugale.
- Fournir une formation à ceux qui enseignent les itinéraires catéchuménaux pour la vie conjugale, tant dans le cadre pastoral et ecclésial que dans un cadre académique.
- Promouvoir des activités récréatives et/ou de loisir et de bénévolat pour les couples.
- Des interventions urgentes sont nécessaires pour protéger le lien conjugal en cas de crise conjugale.
- Promouvoir des services de soutien aux enfants de parents séparés et aider les parents séparés dans l'éducation de leurs enfants.
- Défendre dans la sphère publique les valeurs propres au mariage et à la vie conjugale : durée et indissolubilité, fidélité et exclusivité, différence, réciprocité et respect...
- Aider les jeunes couples à vivre leurs projets de vie avec d'autres familles (promotion des groupes de familles).
- Soutenir et augmenter les services qui soutiennent et accompagnent la maternité et les naissances (centres de conseil, centres d'aide à la vie).
- Former et accompagner les jeunes dans une bonne vie affective et sexuelle dans le mariage, en comprenant la valeur de la chasteté, du respect de soi et du respect de l'autre, de la maternité et la paternité.
- Promouvoir et renforcer les groupes et associations d'entraide familiale.

---

<sup>7</sup> Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, *Itinéraires catéchuménaux pour la vie conjugale. Orientations pastorales pour les Églises particulières*, Rome 2022.

[http://www.laityfamilylife.va/content/dam/laityfamilylife/amoris-laetitia/OrientamentiCatecumenatomatrimoniale/ITIN%C3%89RAIRES%20CAT%C3%89CHUM%C3%89NAUX\\_FRA.pdf](http://www.laityfamilylife.va/content/dam/laityfamilylife/amoris-laetitia/OrientamentiCatecumenatomatrimoniale/ITIN%C3%89RAIRES%20CAT%C3%89CHUM%C3%89NAUX_FRA.pdf)

## **Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (mariage)**

- Analyser les aspects juridiques normatifs du mariage (droits/devoirs des époux, fiscalité, aspects patrimoniaux, exercice de la parentalité) et identifier des moyens de renforcer le lien conjugal, en tenant compte également de l'impact de la réglementation du divorce sur les choix individuels.
- Développer des analyses et des évaluations de la façon dont le mariage affecte l'intensité des relations familiales, le bien-être des personnes et la cohésion sociale.
- Étudier de manière exhaustive la criticité des politiques économiques et leurs relations sur la tendance à la rupture du lien du mariage.
- Promouvoir des études sur les interventions publiques de soutien au mariage (formalisation et diffusion des bonnes pratiques).
- Étudier l'impact des idéologies de genre sur le comportement sexuel des individus et les relations familiales (à la fois intra-générationnelles, au sein du couple et entre jeunes, et intergénérationnelles, entre parents et enfants).
- Étudier et développer des modèles d'itinéraires catéchuméniaux pouvant être proposés de manière flexible aux diocèses pour les aider dans les aspects et les disciplines qui nécessitent des avis d'expert. Développer des modèles pour chaque étape du catéchuménat pour la vie conjugale (en prenant soin de la phase lointaine de la formation des enfants à la vocation au mariage).
- Former les laïcs, en particulier les couples mariés, à l'accompagnement des jeunes sur un chemin catéchuménal vers la vie conjugale (accompagnement vocationnel aussi pour ceux qui cohabitent, jeunes adultes et autres situations de vie).
- Enquêter sur les causes qui, dans le cadre du processus de sécularisation, conduisent les jeunes gens (y compris les catholiques) à rejeter les liens institutionnalisés, et donc l'institution du mariage, aussi bien que le sacrement.
- Proposer des modèles pour accompagner la relation de couple, pour prendre soin du lien conjugal.

### 1.3 Accueillir la vie nouvelle \*

#### Les défis

La baisse du taux de natalité qui caractérise aujourd'hui de vastes régions du monde et provoque de graves déséquilibres démographiques et migratoires, avec de graves conséquences y compris en termes économiques et sociaux, a des causes structurelles aussi bien que culturelles.

Dans la vie conjugale, mais aussi en dehors du mariage, la contraception, l'avortement et la stérilisation sont des pratiques très répandues, autorisées par les lois de nombreux pays, qui ont transformé le sens de la procréation : d'un penchant naturel et d'un don de Dieu vers un projet et le résultat d'une volonté procréatrice qui tend à dominer la vie. Procréation médicalement assistée, sélection d'embryons pour éviter la naissance d'enfants atteints de troubles génétiques ou d'un sexe non désiré, don d'embryons et de gamètes, se prêtent à une mentalité sélective par laquelle les adultes finissent par projeter des attentes éthiquement injustifiées sur leurs enfants désirés. "Un enfant en bonne santé seulement au bon moment" est désormais une attitude courante, en particulier dans les pays plus avancés où la technologie est la plus disponible.

D'un point de vue pratique, la relation entre la vie économique et les conditions de travail d'un couple et la possibilité de s'ouvrir à la vie est inversement proportionnelle au vieillissement du couple : dans les années fécondes de la jeunesse, les conditions économiques sont souvent précaires et découragent l'ouverture à la vie ; à un âge avancé, les conditions économiques s'améliorent, mais la fécondité du couple diminue.

Le recours au diagnostic prénatal à des fins eugéniques représente la conséquence cohérente supplémentaire d'une culture "reproductrice", qui voit naître un enfant comme l'accomplissement d'un simple désir, plutôt que l'accueil d'un don inestimable.

Par ailleurs, la séparation entre sexualité et procréation nécessite un effort d'éducation envers les jeunes générations, qui risquent de banaliser les relations sexuelles, sous-estimant leur importance pour le bien de soi et des autres. L'éducation, la sensibilisation et le respect sont nécessaires de toute urgence.

La culture du jetable se révèle également dans le manque d'inclusion des personnes handicapées : la violence, la stigmatisation et les abus découlent souvent du déni de dignité et une identification de la personne avec une pathologie.

La fragilité ou l'absence totale de liens familiaux est un fardeau pour les plus jeunes, les orphelins, les enfants forcés de travailler, les enfants qui migrent seuls, ceux qui ne sont pas inscrits à l'état civil et les enfants des rues.

---

*\*Dès le départ, l'amour rejette toute tendance à s'enfermer sur lui-même et s'ouvre à une fécondité qui le prolonge au-delà de sa propre existence. [...] L'enfant demande à naître de cet amour, et non de n'importe quelle manière, puisqu'il « n'est pas un dû mais un don » qui est « le fruit de l'acte spécifique de l'amour conjugal de ses parents ». Car « selon l'ordre de la création, l'amour conjugal entre un homme et une femme et la transmission de la vie sont ordonnés l'un à l'autre (cf. Gn, 27-28). De cette façon, le Créateur a voulu que l'homme et la femme participent à l'œuvre de sa création et il en fait en même temps des instruments de son amour, leur confiant la responsabilité de l'avenir de l'humanité à travers la transmission de la vie humaine. » (AL 80-81)*

## Suggestions

Il faut éduquer les jeunes à ne pas dissocier la sphère de la sexualité de celle des émotions et de la générativité, afin de reconnecter ces dimensions fondamentales de la vie d'une personne. Par ailleurs, la relation conjugale demeure la plus apte à réaliser ces dimensions dans la forme la plus complète et la plus harmonieuse, puisqu'elle est fondée sur le don total de sa vie à autrui, sur la réciprocité, la symétrie et l'entraide entre époux, par un lien qui se veut indissoluble. Il convient donc qu'un message clair soit adressé aux enfants et aux jeunes à cet égard, et que l'école catholique enseigne également dans ce sens.

Il faut réaligner la dimension générative avec la dimension affective et sexuelle mais aussi d'un point de vue biologique et anagraphique, c'est-à-dire assurer les conditions les plus favorables pour se marier et avoir des enfants à un jeune âge. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter des politiques sociales et des mesures économiques qui permettent de concilier le désir de famille des jeunes avec leurs aspirations légitimes et les besoins de travail. En ce sens, non seulement l'État et les organismes publics, mais aussi les entreprises privées peuvent faire beaucoup pour s'assurer que les choix de se marier et d'avoir les enfants n'ont pas d'impact négatif sur l'emploi des personnes, les femmes en particulier.

L'accompagnement des couples qui ont des enfants doit également être assuré à un âge plus avancé, tout en évitant les incitations à l'utilisation des techniques de fécondation in vitro, qui produisent un grand nombre d'embryons destinés à mourir ou à rester congelés, conduisant à des enjeux éthiques importants. De plus, ces techniques impliquent l'utilisation de ressources, y compris des ressources publiques, qui pourraient être consacrées à d'autres moyens pour soutenir les jeunes couples pour avoir des enfants, un soutien financier pour les familles nombreuses et l'adoption de mineurs.

Enfin, il est aussi de la responsabilité des services publics d'accompagner, sur le plan médical, psychologique et spirituel, les couples qui ont reçu un diagnostic prénatal défavorable, afin d'éviter la dérive eugéniste pour ces familles : les enfants, même handicapés, sont des enfants et leur vie est unique et irremplaçable. Ils doivent être protégés dans leur droit à la vie comme n'importe qui d'autre.

## Actions spécifiques

- Promouvoir et multiplier les services de soutien et d'accompagnement des mères à la naissance et à la maternité (centres de conseil, centres d'aide à la vie).
- Accompagner les jeunes vers une bonne vie conjugale tant affective que sexuelle, avec une compréhension de la valeur de la chasteté et du respect de soi et des autres.
- Promouvoir des cours d'éducation affective et sexuelle dans les écoles, mettant l'accent sur l'importance du mariage et de la famille comme formes privilégiées d'épanouissement personnel, de chasteté, de don total et lieu d'accueil de la vie naissante.
- Améliorer les modèles sociaux et économiques capables d'harmoniser les dimensions familiale et professionnelle, ainsi que les mesures de maternité et de paternité pour soutenir les jeunes couples et les familles nombreuses.

- Promouvoir des modèles d'accompagnement médical, social et pastoral pour les familles qui ont des enfants handicapés, ainsi que pour les familles qui ont reçu des résultats défavorables de certaines maladies à partir du diagnostic prénatal.
- Promouvoir des modèles pour comprendre la condition de handicap qui aident à dépasser le simple « prendre soin », pour adopter une attitude inclusive et prévoyant la participation des personnes handicapées.
- Promouvoir une culture du respect pour éliminer la violence et les abus contre les personnes handicapées.
- Encourager la recherche scientifique concernant les soins prénatals et périnatals, alternative à l'avortement, ainsi que des services d'accueil et d'accompagnement aux femmes enceintes.
- Promouvoir les méthodes naturelles de connaissance de la fertilité.
- Promouvoir et soutenir financièrement la création et le développement de centres d'étude et de suivi des cas d'infertilité de couple, où des solutions alternatives à la procréation médicalement assistée sont proposées (ex.- Naprotechnologies, ...)
- Promouvoir l'adoption des enfants, non seulement pour les couples infertiles, mais aussi en tant que choix chrétien d'ouverture et d'acceptation.
- Développer la sensibilisation à la générativité non seulement biologique, mais aussi spirituelle et sociale.

### *Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (s'ouvrir à la vie naissante)*

- *Au niveau philosophique, en mettant l'accent sur les multiples différences conceptuelles et pratiques entre "procréation" et "reproduction".*
- *Approfondir les réflexions éthiques, anthropologiques, juridiques et économiques sur les conséquences de l'utilisation généralisée et eugénique du diagnostic prénatal sélectif et des technologies de fécondation artificielle.*
- *Promouvoir les études pour la prise en charge des enfants atteints de pathologies prénatales et périnatales, alliant la dimension thérapeutique à celle de l'accompagnement psychologique et pastoral des familles.*
- *Promouvoir la création et le développement de centres d'étude et de suivi des cas d'infertilité de couple, où des solutions alternatives à l'aide à la reproduction sont proposées (ex. Naprotechnologies).*
- *Vérifier l'efficacité des politiques adoptées dans différents pays pour soutenir les taux de natalité, en identifiant les mesures les plus efficaces pour concilier vie de famille et vie de travail avec une référence spécifique aux jeunes couples et aux familles nombreuses.*
- *Analyser et mettre à jour le contenu des programmes d'éducation affectives et sexuelles présentée dans les écoles, en insistant sur l'importance de la vie conjugale et les liens familiaux, ainsi que le lien entre sexualité et procréation humaine.*
- *Proposer des modèles d'accompagnement des couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants biologiques.*
- *Explorer davantage le lien entre les perceptions médicalisées, les histoires négatives de l'état invalidant et les appels à l'euthanasie ou à l'avortement "thérapeutique", afin d'établir un contraste avec la culture du jetable.*
- *Proposer des modalités et des espaces d'accompagnement des familles pour que, dans la mesure du possible, elles se sentent aidés à accompagner leurs proches en situation de handicap vers l'autonomie.*
- *Promouvoir une culture d'accueil des enfants abandonnés par leurs familles.*



## 1.4 D'âge en âge\*

### Défis

Chaque étape du cycle de vie d'une famille est caractérisée par des jalons, impliquant une refonte continue des relations au sein du couple, ainsi que des relations parents-enfants, enfants adultes-parents âgés et des relations grands-parents-petits-enfants. Certains phénomènes démographiques – l'allongement de la durée de la vie, le report du mariage et de la maternité, et la réduction drastique des naissances également dues à une généralisation d'une non ouverture à la vie - ont eu un impact décisif sur les processus de transition des familles, et en particulier sur le soin apporté aux liens intergénérationnels, tant entre parents-enfants que grands-parents-petits-enfants. La linéarité qui a caractérisé la progression familiale dans le passé (enfance, adolescence, jeunesse, quitter la famille, fonder une nouvelle famille avec des enfants, vieillesse de la génération précédente) a cédé la place à une imbrication générationnelle plus complexe, aboutissant à des situations de chevauchement marquées par des tâches de soins et de développement, avec des rôles souvent peu clairs où les situations familiales résultant de séparations/nouvelles unions/enfants de partenaires différents se chevauchent et s'entrelacent.

De nos jours, prodiguer des soins représente un défi sur lequel le bien-être des individus et des familles se joue. Les processus de transformation démographique, l'affaiblissement des réseaux parentaux et la marginalisation croissante du rôle des systèmes publics d'aide à la famille ont rendu les tâches de prise en charge des familles urgentes, complexes et diverses, révélant souvent des familles en détresse. Dans de nombreux contextes géographiques, les relations familiales verticales sont en crise.

L'affaiblissement des réseaux parentaux, dans certains contextes, s'exprime aussi dans la diminution de la volonté des personnes âgées de s'occuper de leurs petits-enfants, pour des raisons culturelles, en particulier dans les pays plus avancés, mais aussi dans la volonté limitée et la possibilité pour les enfants de s'occuper de leurs parents âgés et seuls.

De plus, l'application des technologies numériques à la vie quotidienne pour l'accès aux services publics exigent des compétences et des outils que de nombreuses personnes âgées ne possèdent pas. Cela crée des situations de détresse, qui mettent en difficulté les personnes âgées et les familles.

---

\* « [...] Le lien vertueux entre les générations est une garantie [d'avenir], et c'est une garantie d'une histoire vraiment humaine. Une société d'enfants qui n'honorent pas leurs parents est une société sans honneur [...]. C'est une société destinée à se remplir de jeunes arides et avides ». (AL 189)

Bien des fois, ce sont les grands-parents qui assurent la transmission des grandes valeurs à leurs petits-enfants [...]. Leurs paroles, leurs caresses ou leur seule présence aident les enfants à reconnaître que l'histoire ne commence pas avec eux, qu'ils sont les héritiers d'un long chemin et qu'il est nécessaire de respecter l'arrière-plan qui nous précède. Ceux qui rompent les liens avec l'histoire auront des difficultés à construire des relations stables et à reconnaître qu'ils ne sont pas les maîtres de la réalité. Donc « l'attention à l'égard des personnes âgées fait la différence d'une civilisation ». (AL 192)

Par conséquent, « une civilisation où il n'y a pas de place pour les personnes âgées, ou qui les met au rebut parce qu'elles créent des problèmes, est une société qui porte en elle le virus de la mort » car elle « arrache ses propres racines ». (AL 193)

## Suggestions

Les suggestions doivent tenir compte de tous les acteurs impliqués dans le réseau familial et mobiliser toutes les générations : jeunes enfants, adultes et personnes âgées. Des propositions sont nécessaires pour accompagner les transitions familiales (naissance et garde des enfants, éducation, soins aux parents âgés):

- Offrir des espaces de réflexion sur l'identité familiale et une formation offrant des compétences pour faire face efficacement aux transitions critiques.
- Offrir des espaces de réflexion sur l'identité des personnes âgées.
- Valoriser le caractère social des relations familiales.
- Encourager les familles et les personnes âgées à participer à la vie sociale et ecclésial.

Les projets doivent toucher les couples et les personnes âgées et s'ouvrir à différentes générations :

- Les rencontres avec les couples devraient viser à renforcer les liens de soins et d'éducation pour les enfants ainsi que pour les membres âgés de la famille.
- La relation avec les générations plus âgées devrait viser à reconnaître le rôle de soins des grands-parents, tout en reconnaissant l'importance publique de la relation de soins entre les enfants et les parents âgés .

Il est prioritaire pour une société qui sait prendre soin des personnes vulnérables de soutenir les familles afin qu'elles puissent assurer ce rôle d'aidant, sans avoir à isoler et exclure les parents âgés de la famille, les confinant dans des résidences ou des maisons de retraites, lorsque cela n'est strictement nécessaire pour des raisons de soins cliniques.

Dans le cadre de certaines situations particulières de fragilité ou de nécessité, l'Église est identifiée comme un acteur central dans la protection de l'enfance, l'assistance, ainsi que l'accompagnement humain et spirituel des personnes âgées, les soins palliatifs et le soutien au deuil. Le rôle de l'Église doit être renforcé dans chaque contexte communautaire.

De plus, les soins prodigués au sein de la famille devraient influencer les décisions législatives afin que les soins familiaux et les prestations de soins soient également encouragés et soutenus financièrement. Prendre soin de proches est un droit/devoir qui doit être garanti tout au long du cycle de vie de la famille.

## Actions spécifiques

- Soutenir la résilience familiale au fil du temps en améliorant les ressources propres des membres de la famille, fournir un soutien et prévenir de nouveaux problèmes.
- Valoriser la contribution de l'Église en tant que interlocuteur privilégiée des familles dans les transitions majeures des cycles de vie familiale, ainsi que pour ceux qui restent isolés, les personnes âgées et les enfants.
- Promouvoir la formation familiale sur les tâches de soins et d'éducation et la prise en charge intergénérationnelle des tout-petits et des personnes âgées.

- Accompagner les familles dans le dialogue intra-générationnel entre frères et sœurs dans leurs devoirs de soins envers leurs parents.
- Favoriser les échanges entre les familles en promouvant les associations familiales.
- Organiser des interventions ciblées pour répondre aux besoins des familles les plus fragiles dans l'organisation, la gestion et la prestation des soins.
- Prévoir des interventions pour simplifier la prestation des services publics aux personnes âgées afin d'en faciliter l'accès même sans dispositifs technologiques.
- Améliorer les services à domicile pour la prise en charge des personnes non autonomes et la cohabitation.

### *Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (Intergénérationnel)*

- *Analyser la dimension intergénérationnelle des politiques publiques et promouvoir des modèles politiques efficaces dans ce domaine.*
- *Favoriser et promouvoir la communication intergénérationnelle des modes de vie familiaux, les valeurs et les modèles familiaux (rôle des grands-parents, soins familiaux).*
- *Évaluer l'impact, même économique, de la rupture des liens intergénérationnels sur les différentes générations et les relations de soins.*
- *Coordonner la conception, le design et l'évaluation des interventions et services intergénérationnels.*
- *Explorer des modèles rentables pour prolonger les congés de paternité et de maternité.*
- *Développer des modèles de soins axés sur la famille (par exemple, la cohabitation) à la place d'un pur welfarisme.*
- *Enquêter sur le phénomène de maltraitance des personnes âgées en termes d'abandon et de pauvreté économique.*
- *Rechercher les motivations psychologiques et sociales des personnes âgées qui demandent l'euthanasie dans certains contextes géographiques, où elle est légalement autorisée.*
- *Réfléchir sur le thème de la migration et ses effets en termes de déchirement du tissu familial et de rupture des liens intergénérationnels.*



Retour

## 1.5 Non à la violence domestique\*

### Les défis

Les relations familiales, généralement considérées comme une source de chaleur et d'épanouissement, peuvent devenir chargées de tension, de violence et d'abus. Dans les situations familiales où, par diverses causes, les relations sont inhibées ou sont soumises à un stress sévère, des liens dysfonctionnels peuvent dégénérer en indifférence, négligence, mépris de l'autre, et même dans des formes graves de négligence ou d'abus et de violence.

Il faut certes distinguer les situations conflictuelles, des situations de violence :

- Dans le premier cas, le conflit dans le couple peut être un élément perturbateur dans l'équilibre familial mais par le biais d'une réflexivité appropriée et d'interventions ciblées, il peut devenir un élément constructif du bien-être familial et des relations conjugales, prévenant les formes plus graves de violence ou d'abandon ;
- Pour ces dernières, les relations familiales violentes génèrent de profondes perturbations, blessent et mettent en danger le bien-être de tous les membres de la famille, détruisant la valeur même du contexte familial.

La violence domestique dont les victimes sont majoritairement les femmes, les handicapés, les personnes âgées et les mineurs, est souvent un phénomène caché, difficile à déclarer et à signaler. Dans ce cas, d'une part, l'intégrité des personnes est menacée, tandis que d'autre part, la vie même de la famille est mise à mal. Les interventions doivent donc tenir compte des multiples relations et générations impliquées.

---

*\*[...] il y a de tristes situations de violence familiale qui constituent le terreau de nouvelles formes d'agressivité sociale, parce que « les relations familiales aussi expliquent la prédisposition d'une personne violente. Les familles qui influent pour cela sont celles qui ont une communication déficiente ; dans celles où les attitudes défensives prédominent, où leurs membres ne se soutiennent pas entre eux ; dans celles où il n'y a pas d'activités familiales qui favorisent la participation, dans celles où les relations entre les parents deviennent souvent conflictuelles et violentes, et dans celles où les relations parents-enfants se caractérisent par des attitudes hostiles. La violence intrafamiliale est une école de ressentiment et de haine dans les relations humaines de base » (AL 51)*

*On n'a pas fini d'éradiquer des coutumes inacceptables. Je souligne la violence honteuse qui parfois s'exerce sur les femmes, les abus dans le cercle familial et diverses formes d'esclavage, qui ne constituent pas une démonstration de force masculine, mais une lâche dégradation. La violence verbale, physique et sexuelle qui s'exerce sur les femmes dans certaines familles contredit la nature même de l'union conjugale. Je pense à la grave mutilation génitale de la femme dans certaines cultures, mais aussi à l'inégalité d'accès à des postes de travail dignes et aux lieux où se prennent les décisions. L'histoire porte les marques des excès des cultures patriarcales où la femme était considérée comme de seconde classe ; mais rappelons aussi le phénomène des mères porteuses, ou « l'instrumentalisation et la marchandisation du corps féminin dans la culture médiatique actuelle » (AL 54)*

*Peut-on ignorer ou dissimuler les formes permanentes de domination, d'hégémonie, d'abus, de perversion et de violence sexuelle, qui sont le résultat d'une déviation du sens de la sexualité et qui enterrent la dignité des autres ainsi que l'appel à l'amour sous une obscure recherche de soi-même ? (AL 153)*

*Il n'est pas superflu de rappeler que même dans le mariage la sexualité peut devenir une source de souffrance et de manipulation. (AL 154)*

Une attention particulière doit être accordée dans certains pays où les femmes sont encore soumises à la violence et à la marginalisation sociale, surtout lorsqu'elles sont seules (veuves sans enfant, femmes célibataires, épouses enfants, femmes victimes de mutilations génitales, femmes séropositives...)

### *Suggestions*

Une intervention préventive est nécessaire, offrant aux parents des stratégies d'éducation sans violence pour témoigner aux jeunes de relations familiales vertueuses et génératives.

Les conflits et les crises conjugales devraient être traités de manière appropriées avec l'aide de services de conseils familiaux compétents, des centres d'écoute et de projets communs de vie capables de répondre de façon opportune aux crises. De telles interventions font partie de la prévention des séparations et des formes de violence domestique, avant et après la rupture éventuelle et/ou la séparation. Un aspect non marginal réside dans les actions correctives ou de rééducations destinées aux auteurs de violences, afin de favoriser des relations familiales marquées par le respect mutuel, en particulier envers les femmes.

Il est nécessaire de renforcer les moyens par lesquels les femmes, victimes de violences, sont accueillis et protégés par des services résidentiels, des logements protégés et d'autres formes d'accueil et d'accompagnement

### *Actions spécifiques*

- Former les familles à lutter contre la violence et promouvoir des modèles vertueux de pratiques éducatives et relationnelles
- Éduquer les hommes à respecter les femmes, même dans leurs relations sexuelles, ainsi que les mineurs
- Formation et soutien aux femmes afin qu'elles sachent comment signaler toutes les formes de maltraitance familiale/violence contre elles-mêmes ou contre des enfants
- "Promotion de services de conseils familiaux compétents, des centres d'écoute, de conseil et de soutien pour les couples, y compris l'éducation relative à l'intimité, à la vie affective/sexuelle dans le respect de l'autre
- Apporter un soutien financier aux centres de conseil, aux services sociaux, aux centres contre la violence, aux centres d'accueil et aux foyers d'accueil pour femmes et enfants aux fins de signalement des abus et d'accompagnement des personnes impliquées
- Faire connaître les centres qui promeuvent des actions de rééducation visant les auteurs d'actes violents
- Créer des refuges pour les femmes et les enfants victimes de violence/maltraitance
- Renforcer les structures ecclésiales de protection des mineurs, des personnes fragiles, des personnes handicapées, des personnes âgées et toute autre personne vulnérable qui souffre d'abus, de discrimination ou de violence

### ***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (Violences domestiques)***

- *Renforcer la compréhension et la diffusion du phénomène de la violence et la maltraitance dans toutes ses expressions dans les sociétés contemporaines*
- *Élaborer des modèles de prévention précoce, tant au niveau de la compréhension des signes de détresse que dans le développement d'interventions urgentes, dans les domaines sociaux et pastoraux*
- *Promouvoir la création de programmes éducatifs sur la différence entre les hommes et les femmes et le développement de relations pacifiques et non violentes, y compris dans le domaine de l'éducation affective et sexuelle*
- *Promouvoir le développement et la diffusion de programmes d'éducation des hommes à respecter les femmes, afin de prévenir les féminicides et les abus*
- *Aider à développer et mettre en œuvre des modèles d'intervention pour la protection des victimes (maisons-abris) et réhabilitation-réinsertion des auteurs de violences*



Retour

## POINT 2. PROMOUVOIR LA FAMILLE, COMME SUJET SOCIAL

### 2.1. Les réseaux familiaux : des relations de solidarité « de proximité »\*

#### *Les défis*

Il y a de plus en plus de phénomènes de fragmentation/isolément social des familles en raison de divers facteurs : fragilisation des relations de parenté élargie, rupture des réseaux de voisinage/communauté, rupture des relations de couple/famille. Les liens de solidarité intergénérationnelle de la parentalité élargie sont souvent brisés ou affaiblis, dus aussi en partie au développement nucléaire des villes. Cela affecte fortement la solitude croissante des individus et des couples et les choix liés à la procréation dans la famille : la baisse du nombre des naissances est une préoccupation dans de nombreuses régions du monde, à la fois cause et effet de crises économiques qui pèsent lourdement sur les jeunes couples. Le sentiment d'abandon des familles affecte alors la présence des personnes âgées, des malades et des personnes handicapées qui sont perçus comme des fardeaux.

Autre élément décisif dans l'affaiblissement des relations de "voisinage" et l'isolement progressif des familles et des individus sont les mouvements migratoires, déclenchés par des événements géopolitiques très impactant (guerres, appauvrissement territorial/environnemental, crises économiques), ou par des projets familiaux de progrès socio-économique surtout lorsqu'ils sont imposés. Même les mouvements à courte distance au sein d'un même pays ou d'une même zone géographique (surtout de la campagne à la ville) peuvent casser ou fragiliser les liens communautaires, rendant ainsi la famille vulnérable. Migration d'urgence et/ou les déplacements/migrations sur de longues distances ont un impact négatif plus important sur ces réseaux.

C'est aussi pourquoi, dans la mise en œuvre des politiques familiales, les précieux exemples de solidarité intrafamiliale, ainsi que ceux d'alliances familiales, ne doivent en aucun cas être négligés.

---

*\* Outre le petit cercle que forment le couple et leurs enfants, il y a la famille élargie qui ne peut être ignorée. Car, « l'amour entre l'homme et la femme et en conséquence, de façon plus large, l'amour entre les membres d'une même famille – entre parents et enfants, frères et sœurs, entre les proches et toute la parenté – sont animés et soutenus par un dynamisme intérieur incessant, qui entraîne la famille vers une communauté toujours plus approfondie et plus intense, fondement et principe de la communauté conjugale et familiale ». Les amis et les familles amies en font partie également, y compris les communautés de familles qui se soutiennent mutuellement dans leurs difficultés, dans leur engagement social et dans leur foi.*

*Cette grande famille devrait inclure avec beaucoup d'amour les mères adolescentes, les enfants sans pères, les femmes seules qui doivent assurer l'éducation de leurs enfants, les personnes porteuses de divers handicap qui ont besoin de beaucoup d'affection et de proximité particulières, les jeunes qui luttent contre l'addiction, les célibataires, les personnes séparées de leur conjoint ou les personnes veuves qui souffrent de solitude, les personnes âgées ainsi que les malades qui ne reçoivent pas le soutien de leurs enfants, et même les plus brisés dans les conduites de leur vie en font partie. Cette famille élargie peut aussi aider à comprendre les fragilités des parents, ou détecter et dénoncer à temps les situations possibles de violence ou même d'abus subis par les enfants, en leur offrant un amour sain et une protection familiale lorsque les parents ne peuvent plus l'assurer » (AL 196-197)*

## *Suggestions*

Dans une perspective de politique générale, les *projets de gouvernance supranationale* pour les politiques migratoires sont nécessaires pour réduire les problèmes structurels qui causent les difficultés et la vulnérabilité pendant la migration, qui déracinent les individus et les familles de leurs relations d'origine.

Des politiques de protection ou de renforcement des communautés locales et des projets de zone protégée qui tendent à maintenir les gens dans leur contexte géographique et économique, et donc aussi favoriser la protection/l'amélioration de l'environnement, sont également importantes.

Il y a un besoin urgent d'une large sensibilisation des familles, afin que la volonté des familles à s'engager dans divers types de relations communautaires primaires (dialogue intergénérationnel, quartiers, communautés locales, associations familiales, groupes d'entraide, coopératives de consommation/production) soit encouragée.

Les politiques doivent être étendues au niveau local (autorités locales, communauté et réseaux de collaboration entre différents acteurs publics et privés).

## *Actions spécifiques*

- Soutenir la permanence des familles et des communautés sur l'ensemble d'un territoire, en accordant une attention particulière aux zones rurales, avec des mesures encourageant l'emploi local
- Favoriser les mécanismes de solidarité entre les familles migrantes et entre les familles de migrants et les familles de la zone d'accueil
- Accompagner les familles tant économiquement que via les réseaux sociaux dans leur attention à chacun et dans l'éducation des jeunes et des plus vulnérables
- Promouvoir des politiques de logement-urbain favorables à la famille avec des espaces de socialisation (surtout dans les grandes agglomérations)
- Promouvoir des politiques de logement qui prennent en compte les besoins d'espace nécessaire pour prendre soin et nourrir les membres fragiles de la famille (par exemple, les malades et les personnes âgées) et qui soient inclusives (sans barrières architecturales qui entravent l'accès des enfants, des personnes âgées ou handicapées).
- Promouvoir des interventions sociales au niveau local qui renforcent la citoyenneté des familles, les réseaux de voisinage et la démocratie participative (par exemple, les initiatives de budget participatif)
- Donner une voix et un rôle aux associations familiales locales, favoriser l'entraide et les expériences d'aide (groupements d'achats solidaires, production et consommation réseaux coopératifs, micro-entrepreneuriat familial, communautés énergétiques)

***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille  
(Réseaux familiaux proches)***

- *Approfondir et promouvoir la compréhension de la force des liens familiaux*
- *Analyser et promouvoir aux niveaux politique et culturel la présence et les caractéristiques des réseaux de familles élargies, de parents, d'amis, communauté/quartier (densité, diffusion, durée, intensité)*
- *Accompagner les projets de développement communautaire dans leurs différentes étapes (planification du projet, mise en œuvre, évaluation, modélisation)*
- *Promouvoir la recherche sur les relations entre les personnes, les familles et le contexte environnemental (urbanisation, zones rurales, mobilité territoriale)*



Retour

## 2.2 Les familles transmettent la foi et éduquent au bien commun\*

### Les défis

Globalement, le consumérisme, la culture du jetable, le relativisme et l'individualisme constituent des orientations culturelles dominantes, dont les familles risquent de devenir à la fois des victimes mais aussi des auteurs involontaires.

Les intérêts particuliers des acteurs individuels (individus, ménages, groupes sociaux, nations...) prennent le pas sur une perspective solidaire de promotion du bien commun, tant au niveau macro-social, que dans les sphères économique, culturel et politique, et au niveau micro-social, dans les choix de valeurs et les comportements des individus et des familles.

Par ailleurs, le développement des technologies numériques crée des difficultés pédagogiques dans les familles, tant en raison du contenu véhiculé par les médias sociaux que par la pratique qu'elles favorisent d'établir des relations virtuelles qui ne sont pas réelles, ce qui génèrent de fortes difficultés relationnelles intra et intergénérationnelles.

Un problème récent concernant la génération d'aujourd'hui est l'utilisation intensive des séries à la télévision, via des plateformes, qui impliquent des périodes de visionnage longues et répétitives pouvant nuire à la santé et aux relations familiales.

### Suggestions

Un appel culturel majeur aux valeurs du bien commun (fraternité, protection de la création, solidarité, proximité) s'impose, au diapason des appels grandissants de la Doctrine Sociale de l'Église et au récent Magistère.

En outre, les agents éducatifs (famille, école, systèmes médiatiques) doivent être impliqués.

---

*- La famiglia è la prima scuola dei valori umani, dove si impara il buon uso della libertà. (AL 274) I genitori hanno il dovere di compiere con serietà la loro missione educativa. (AL 17)*

*Ma chi si occupa oggi di sostenere i coniugi, di aiutarli a superare i rischi che li minacciano, di accompagnarli nel loro ruolo educativo, di stimolare la stabilità dell'unione coniugale? (AL 52)*

*Il compito dei genitori comprende una educazione della volontà e uno sviluppo di buone abitudini e di inclinazioni affettive a favore del bene. (AL 264)*

*La Chiesa è chiamata a collaborare, con un'azione pastorale adeguata, affinché gli stessi genitori possano adempiere la loro missione educativa. (AL 85)*

*L'assenza del padre segna gravemente la vita familiare, l'educazione dei figli e il loro inserimento nella società. La sua assenza può essere fisica, affettiva, cognitiva e spirituale. (AL 55)*

*Un'altra sfida emerge da varie forme di un'ideologia, genericamente chiamata gender, che «nega la differenza e la reciprocità naturale di uomo e donna. [...] Questa ideologia induce progetti educativi e orientamenti legislativi che promuovono un'identità personale e un'intimità affettiva radicalmente svincolate dalla diversità biologica fra maschio e femmina. [...]». E' inquietante che alcune ideologie di questo tipo, che pretendono di rispondere a certe aspirazioni a volte comprensibili, cerchino di imporsi come un pensiero unico che determini anche l'educazione dei bambini. (AL 56)*

*L'educazione dei figli dev'essere caratterizzata da un percorso di trasmissione della fede, che è reso difficile dallo stile di vita attuale, dagli orari di lavoro, dalla complessità del mondo di oggi [...]. Ciò nonostante, la famiglia deve continuare ad essere il luogo dove si insegna a cogliere le ragioni e la bellezza della fede, a pregare e a servire il prossimo. (AL 287)*

Il est opportun que les familles - parents et enfants - se voient proposer des formations et des outils pour promouvoir une perspective de valeur féconde et pro-sociale. Au niveau pastoral, il est nécessaire de fournir aux familles des espaces de réflexion et de formation pour éduquer leurs enfants dans les valeurs humaines et chrétiennes de respect de soi et des autres, de la vie humaine et de la création.

Au niveau des politiques publiques, il est possible d'imaginer des moyens de soutien et d'incitation aux comportements pro-sociaux (encourager la consommation écologiquement durable, encourager les actions de solidarité avec des incitations fiscales).

Les droits/devoirs de la famille d'éduquer leurs enfants selon leur foi (liberté religieuse) doivent être promues plus vigoureusement, ainsi que la formation des parents à développer de nouvelles compétences relationnelles pour éduquer leurs enfants.

### **Actions spécifiques**

- Programmes d'éducation et de sensibilisation pour la protection de la vie humaine et de la création
- Projets participatifs des familles avec les systèmes éducatifs des écoles
- Programmes de communication et de sensibilisation à la responsabilité sociale, au bien commun afin d'être promu à travers toutes les formes de médias
- Promouvoir, soutenir et faire connaître les projets d'accueil familial et les réglementations, projets nationaux et internationaux de placement familial et projets d'adoption pour mineurs, mise en avant d'expériences d'accueil "de famille à famille", y compris pour les migrants et leurs familles (accueil de mineurs étrangers non accompagnés et de familles à placer dans les communautés)

#### ***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (Famille et éducation à la foi et au bien commun)***

- *Renforcer la compréhension des processus et des modèles éducatifs au sein familles (éducation développant la responsabilité sociale)*
- *Promouvoir des études et des formations pour accompagner et soutenir les familles dans les processus éducatifs.*
- *Développer des analyses et des évaluations de variables structurelles, relationnelles et de valeur qui favorisent (l'éducation vers) un comportement pro-social*
- *Aider à concevoir et mettre en œuvre une formation innovante pour des « travailleurs familiaux » pour promouvoir la responsabilité sociale de la famille*
- *Développer des modèles pastoraux d'accompagnement parental et de formation sur les problèmes actuels dans l'éducation des enfants*
- *Promouvoir des cours et la formation des adultes sur les questions de bioéthique liées à la vie familiale (procréation, fin de vie, usage du smartphone, inclusion, comportements à risque...)*

## 2.3 Promouvoir les associations familiales : donner la parole à la famille\*

### Les défis

Le rôle central de la famille dans les choix politiques globaux n'est pas à tenir pour acquis, notamment du fait de la faiblesse objective de la voix des familles dans les instances représentatives. La capacité des familles à devenir des acteurs publics, à influencer sur les décisions et les choix économiques généraux passent aussi par leur force d'adhésion à des associations représentatives, capables de mener des actions concrètes de pression politique, culturelle et économique (actions des associations de protection des consommateurs, propositions politiques, la représentation d'intérêts, de valeurs et de droits particuliers).

La plus ou moins grande efficacité de ces actions dépend aussi du modèle de gouvernance de l'Etat : les systèmes centrés sur le public laissent peu de place aux intermédiaires organismes/associations, tout comme ils trouvent peu de place dans les systèmes libéraux à faible niveau d'intervention sociale publique et à forte centralisation du marché "à but lucratif".

Le secteur à but non lucratif est un élément clé pour donner la parole et soutenir la responsabilisation des familles, dans un processus circulaire qui peut à son tour laisser place à leur protagonisme. Les associations familiales renforcent la capacité des familles à être représentées et à dialoguer avec les institutions en tant qu'acteur politique clé. Cependant, il existe un problème de fragmentation interne des associations entre elles-mêmes, ce qui pourrait être évité par le renforcement des relations inter-associatives et par des réseaux travaillant en synergie pour des objectifs communs.

Il y a aussi un problème de propagation des associations parmi les familles, qui souvent n'ont pas la possibilité d'entrer en contact avec celles-ci qui pourraient pourtant les aider. En ce sens, le rôle que jouent déjà les paroisses pour amener les familles à se rassembler pourraient être renforcés.

---

\* « C'est la paroisse qui offre la contribution principale à la pastorale familiale. Elle est une famille de familles, où les apports de petites communautés, associations et mouvements ecclésiaux s'harmonisent » (AL 202)

La paroisse est considérée comme un lieu où les couples expérimentés peuvent se mettre à la disposition des couples plus jeunes, avec l'éventuel concours d'associations, de mouvements ecclésiaux et de communautés nouvelles. (AL 223)

Les paroisses, les mouvements, les écoles et d'autres institutions de l'Église peuvent se consacrer à diverses médiations pour protéger et vivifier les familles. Par exemple, à travers des moyens tels que des réunions de couples voisins ou amis, de brèves retraites pour couples, des exposés de spécialistes sur des problématiques très de la vie familiale, des centres d'assistance matrimoniaux, des agents pastoraux chargés de s'entretenir avec les couples sur leurs difficultés et leurs aspirations, des cabinets-conseils pour différentes situations familiales (addictions, infidélité, violence familiale), des espaces de spiritualité, des ateliers de formation pour des parents ayant des enfants en difficulté, des assemblées familiales. (AL 229) Ce que font les associations et les mouvements familiaux qui œuvrent en faveur des personnes âgées est particulièrement appréciable aussi bien du point de vue spirituel que social. (AL 48)

## Suggestions

Un mouvement d'agrégation entre les familles et entre les associations est nécessaire pour générer des représentants capables d'influencer le débat public et les choix politiques et faire entendre les besoins des familles.

Il est nécessaire d'exiger que les institutions politiques laissent une place au dialogue et à la confrontation pour la société civile, par le biais d'outils de négociation et la planification de projets partagés, en lien avec les différentes réglementations (lois, plans/projets d'intervention, conception de services).

L'Église, sous toutes ses formes (y compris les paroisses), peut jouer un rôle crucial en tant qu'"acteur social" (promoteur de l'innovation), apportant également un soutien à la transmission de ces modes d'action, promus par les laïcs, d'un pays à l'autre.

## Actions spécifiques

- Promouvoir les réseaux entre associations familiales pour consolider la représentation publique et politique des familles
- Renforcer le rôle des paroisses dans le rapprochement des familles
- Mettre en place des instances permanentes de concertation et de dialogue entre les acteurs public, privé et les organisations du secteur tertiaire (conseils de famille, co-planification des interventions, évaluation participative)
- Proposer des outils législatifs et des incitations économiques et fiscales pour promouvoir les services et interventions conçues, mises en œuvre et gérées par des associations et des familles, selon le principe de subsidiarité

### ***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (Associations familiales)***

- *Approfondir la connaissance des phénomènes formels d'agrégation des familles (association familiale, réseaux, modes d'action et de représentation dans le débat public)*
- *Mettre en avant les manières de valoriser les laïcs et les familles au sein des paroisses*
- *Favoriser la diffusion des agrégations familiales autour de valeurs communes*
- *Suivre l'élaboration et la mise en œuvre différentes réglementations et soutien à la promotion des associations familiales dans la vie publique*
- *Aider à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de formation pour la famille chrétienne et les dirigeants d'associations*

## 2.4 Discours public sur la famille : témoigner et communiquer la beauté\*

### Les défis

Dans la société d'aujourd'hui, le discours public qui prévaut sur la famille est celui qui met en lumière leurs vulnérabilités, les aspects négatifs et les éléments restreignant la liberté individuelle. Toutes aussi présentes dans les médias sont les "mauvaises nouvelles", en particulier celles impliquant la famille. En revanche, la narration de bonnes pratiques, des relations positives et des modèles qui fonctionnent déjà sont moins fréquents.

Les familles elles-mêmes, même dans le cadre des associations, peinent à générer des histoires publiques sur la famille comme "une bonne nouvelle", et parfois elles ne communiquent que sur des questions de revendications/performances. L'opportunité de raconter l'histoire de la famille comme une ressource stratégique pour le bien-être des individus et la société est ainsi perdue.

Au lieu de cela, il est important de **reconnaître la beauté de la communion d'amour qui est vécue dans la famille, dans le don réciproque et gratuit, dans la paternité et la maternité, dans les liens familiaux**, en surmontant les idéologies opposées et en revenant à la réalité. Par conséquent, le récit de *la beauté et de la joie de l'amour dans la famille* devrait commencer par la base, par les familles elles-mêmes, comme un témoignage vivant, pour qu'elles puissent exprimer leur propre identité et leurs propres intérêts.

### Suggestions

Demander des espaces dans les médias grand public où les histoires des familles puissent trouver une voix appropriée et compétente, dans un discours positif et bienveillant au-delà du sensationnalisme et de l'urgence.

Intervenir dans les codes publics de réglementation/autoréglementation pour bloquer (ou au moins protester contre) les histoires perçues comme hostiles à la famille féconde et solidaire.

---

*\*Par leur témoignage, et aussi par la parole, les familles parlent de Jésus aux autres, transmettent la foi, éveillent le désir de Dieu et montrent la beauté de l'Évangile ainsi que le style de vie qu'il propose. Ainsi, les couples chrétiens peignent le gris de l'espace public, le remplissant des couleurs de la fraternité, de la sensibilité sociale, de la défense de ceux qui sont fragiles, de la foi lumineuse, de l'espérance active. Leur fécondité s'élargit et se traduit par mille manières de rendre présent l'amour de Dieu dans la société. (AL 184)*

*L'amour vécu dans les familles est une force constante pour la vie de l'Église. " [...] La beauté du don réciproque et gratuit, la joie pour la vie qui vient et l'attention pleine d'amour de tous les membres - des tout-petits aux plus âgés - sont quelques-uns des fruits qui confèrent au choix de la vocation familiale son caractère unique et irremplaçable » tant pour l'Église que pour la société tout entière. (AL 88)*

Susciter un réseau narratif familial qui soit une expression directe des familles, y compris en utilisant le potentiel des nouveaux médias (médias sociaux, diffusion broadcast, peer-to-peer communication), qui peu à peu saura mettre en avant des histoires et des auteurs d'une nouvelle narration sur "la famille, une bonne nouvelle".

### **Actions spécifiques**

- Promouvoir la formation des familles sur la façon d'utiliser les médias sociaux, les plateformes et leur contenu pour protéger l'éducation de leurs enfants
- Surveiller les schémas dominants de représentation publique de la famille (et éventuellement agir auprès des médias soutien/pression)
- Saisir des opportunités de formation/consultation avec des professionnels des médias.

#### ***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille (La famille, la bonne nouvelle)***

- *Approfondir la représentation publique et médiatique de la famille et le rôle des médias dans la proposition de modèles et de valeurs/non-valeur*
- *Développer et soutenir la mise en œuvre du storytelling et des modèles de communication qui donnent la parole à la famille comme capital social et comme "bonne nouvelle"*
- *Aider à développer et à mettre en œuvre des cours de formation pour les professionnels des médias et les représentants des associations familiales, en mettant l'accent sur les usages numériques*
- *Élaborer des propositions de formation adultes/parents à l'éthique pour éduquer les enfants à l'écoute critique des médias de masse et aux réseaux sociaux sur la sexualité, le mariage et la famille*
- *Promouvoir la formation des parents sur la prévention de la maltraitance des enfants dans le monde numérique (cyber-sexe, cyber-harcèlement)*



Retour

## POINT 3. LES DEFIS SOCIAUX ET POLITIQUES

### 3.1 Politiques publiques pour la famille : pourquoi ? \*

#### *Les défis*

La famille est un acteur politique, un interlocuteur et un sujet social. Ce n'est donc pas simplement une assemblée d'individus, mais un système collectif avec son identité spécifique. En ce sens, les politiques publiques doivent placer les familles au centre de leurs activités afin d'avoir la famille, et non un individu seul, comme destinataire de leurs services. Cependant, les familles ne sont pas toujours considérées comme des interlocuteurs lorsqu'il s'agit de définir des mesures sociales en matière de santé, d'éducation, de conditions de vie et de travail, qui sont souvent conçues et mises en œuvre, à destination du seul individu, en dehors de ses relations primaires. En ce sens, trop souvent les familles ne sont pas une priorité dans l'agenda politique des États.

La situation difficile des familles dans le contexte mondial contemporain exige que l'État intervienne par des politiques familiales claires qui prennent en charge leur développement et leur bien-être. Ce besoin est d'autant plus grand pour les familles confrontées à des difficultés plus importantes et plus diverses et liées à la pauvreté, à l'isolement social ou à la maladie.

De plus, les politiques publiques ne peuvent être conçues ou mises en œuvre dans un cadre favorable à la famille par une seule autorité ou une administration centrale. Il faut au contraire un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux qui aide à prendre en compte les différentes strates d'intervention publique, assurant des réponses appropriées aux réalités des personnes et aux conditions dans lesquelles vivent les familles.

#### *Suggestions*

Les familles doivent être considérées comme des acteurs sociaux prioritaires dans les politiques sociales. Une politique familiale doit être conçue comme une politique avec et pour les familles. Elle doit être basée sur la participation effective des familles à la définition, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des pratiques de soutien familial. Les orientations politiques devraient incorporer l'évaluation de l'impact (direct ou indirect) des différentes mesures sur le bien-être familial comme point de référence transversal.

---

*- [...] Dobbiamo insistere sui diritti della famiglia, e non solo sui diritti individuali. La famiglia è un bene da cui la società non può prescindere, ma ha bisogno di essere protetta. La difesa di questi diritti è «un appello profetico in favore dell'istituzione familiare, la quale deve essere rispettata e difesa da tutte le usurpazioni», soprattutto nel contesto attuale dove solitamente occupa poco spazio nei progetti politici. Le famiglie hanno, tra gli altri diritti, quello di «poter fare assegnamento su una adeguata politica familiare da parte delle pubbliche autorità nell'ambito giuridico, economico, sociale e fiscale».*  
(AL, 44)

Cela implique aussi de considérer les différentes relations qui composent la famille et de les évaluer dans la législation. Mariage, maternité (relation mère-enfant), la paternité (relation père-enfant), la parentalité (relation mère-père-enfants), relations intergénérationnelles (parents âgés-enfants adultes) sont autant de relations dont le système législatif doit prendre en compte.

### *Actions spécifiques*

- Mener des études, des recherches et enquêtes, avec la participation des familles, pour identifier, analyser et résoudre efficacement les problèmes et les besoins les plus urgents des familles et des individus sur un territoire
- Examiner - et si nécessaire réviser - la législation existante afin qu'elle réponde efficacement aux situations les plus complexes des familles et aux besoins réels pour protéger les relations et les besoins familiaux
- Renforcer et améliorer le soutien aux familles en situation de grande précarité économique
- Accroître les ressources consacrées aux politiques familiales
- Prévenir la violence domestique et protéger les enfants
- Protéger et promouvoir la maternité
- Construire des partenariats avec d'autres acteurs sociaux qui ont des relations directes avec les familles, comme les organismes catholiques et les organisations sans but lucratif

### *Cours pour la recherche universitaire axée sur la famille (Politiques familiales)*

- *Approfondir la connaissance et la comparaison des politiques de protection sociale et des politiques familiales*
- *Réaliser des analyses et des évaluations sur les politiques publiques et les actions sociales concrètes, tant au niveau macro que micro.*
- *Aider à concevoir et à mettre en œuvre une formation pour les décideurs politiques afin qu'ils mettent au centre les familles, la maternité et les relations intergénérationnelles*
- *Planifier et mettre en œuvre des modèles et des interventions pour évaluer l'impact des politiques sur le bien-être des familles, mais aussi sur les relations entre les individus qui composent la famille (maternité, paternité, relations dans les soins intergénérationnels)*

 Retour

## 3.2 Familles et système économique\*

### Les défis

Le lien entre famille, bien commun et vie économique est très fort : l'économie vient de l'*oikia-nomos*, l'art de gérer la famille, le ménage, en un sens macro-économique. Le bien commun est une expression de la dignité de la personne dans sa dimension sociale. Cela implique la poursuite responsable du bien d'autrui comme si c'était le sien. La logique du bien commun est celle d'un système, qui doit être poursuivi par tous les acteurs sociaux : individus, familles, entreprises et gouvernement. Il impose la recherche d'une répartition équitable des biens. Ce n'est pas une fin en soi, car il sert à atteindre les objectifs ultimes d'une personne. Une personne ne peut donc pas être réduite à son simple bien-être socio-économique.

Le principe, en revanche, qui domine aujourd'hui, celui de la maximisation du profit est une distorsion de l'économie qui ne place pas la personne au centre. Ce principe dominant ne conduit l'individu ni à son bonheur ni au bien commun, pas plus qu'il ne garantit le développement intégral de l'homme et l'inclusion sociale. Qui plus est, très peu est alloué à ceux qui ont jusqu'à présent été laissés pour compte : les pauvres, les marginalisés, ceux qui luttent depuis si longtemps. L'individualisme et la primauté absolue de la loi du marché sur le travail humain, caractéristique du capitalisme, ainsi que la régulation totalement centralisée de l'économie dans de nombreux contextes sociopolitiques déforme les liens sociaux et nuit aux relations familiales.

La famille n'est pas considérée comme un acteur social dans les systèmes économiques actuels. Il est de la responsabilité des décideurs économiques de ne pas continuer à négliger la vie famille et les relations originelles qui la constituent : maternité, paternité, filiation, liens intergénérationnels, ainsi que les individus les plus faibles qui la composent, les personnes handicapées, les enfants, les personnes âgées dépendantes, les malades contraints d'abandonner le cadre familial pour être pris en charge.

Le problème de l'inflation afflige d'abord et avant tout la famille, affectant les possibilités pour l'éducation et le développement de la jeune génération.

---

*\*De nombreux jeunes « sont souvent induits à repousser leur un mariage pour des problèmes économiques, de travail ou d'études. Parfois aussi pour d'autres raisons, comme l'influence des idéologies qui dévaluent le mariage et la famille, [...] les opportunités sociales et les avantages économiques qui découlent de la simple cohabitation. (AL 40)*

*De plus, « le déclin démographique dû à une mentalité antinataliste et encouragée par les politiques mondiales en matière de santé reproductive, [...] risque de conduire à terme à un appauvrissement économique et à une perte d'espérance en l'avenir. Le développement des biotechnologies a eu lui aussi un fort impact majeur sur la natalité ». [...]. La société de consommation peut aussi dissuader les personnes d'avoir des enfants, simplement pour préserver leur liberté et leur mode de vie ». (AL 42)*

*Les familles ont le droit de « pouvoir compter sur une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique, économique, social et fiscal ». (AL 44)*

*On a souligné la nécessité d'une évangélisation qui dénonce avec franchise les conditionnements culturels, sociaux et économiques comme la place excessive donnée à la logique de marché, qui empêchent une vie familiale authentique, entraînant des discriminations, la pauvreté, des exclusions et la violence. Voilà pourquoi il faut développer un dialogue et une coopération avec les structures sociétales ; les laïcs qui s'engagent, en tant que chrétiens, dans les domaines culturel et socio-politique doivent être encouragés et soutenus ». (AL 201)*

## *Suggestions*

Dans le système économique, il est nécessaire, et non facultatif, de sauvegarder les relations et, d'abord et avant tout, le rôle prépondérant de la famille, c'est-à-dire là où les relations primaires sont nécessaires et où une personne va trouver et réaliser pleinement sa personnalité, son identité et son projet de vie. Mais pour que cela se produise, il faut que le système change de regard sur deux sujets :

- vis-à-vis de l'individu, qui n'est pas seulement un individu, mais plutôt un sujet en relation avec d'autres sujets avec lesquels il/elle a des liens forts, un individu qui doit pouvoir s'affirmer dans le système socio-économique pour voir ses biens relationnels sauvegardés et, par conséquent, pour lui permettre de poursuivre son propre bonheur ;
- vis-à-vis de la famille, qui n'est ni une charge ni un coût, mais le principal moteur capable de générer stabilité et sécurité, ainsi que des approches vertueuses, solidaires et gratuits qui peuvent irriguer vertueusement le système économique.

## *Actions spécifiques*

- Abandonner la conception individualiste de la personne : chacun de nous est un sujet familial en relation. Ces relations et les rôles que les gens ont dans la famille doit être prise en compte par le système économique pour que chacun puisse être heureux et se sentir comblé ; c'est ainsi que se construit le bien commun
- Reconnaître la priorité sociale et subjective de la famille comme fondement du bien commun
- Promouvoir des conditions de travail et des mécanismes de redistribution qui équilibrent entre les rôles de soins et les nécessités professionnelles sur le marché du travail, de sorte que les hommes et les femmes n'aient pas à abandonner leur famille et surtout le projet de fonder une famille
- Promouvoir une croissance économique qui prenne en compte les besoins de base des relations et les besoins de la famille.
- Promouvoir des modèles économiques renouvelés prenant également en compte la conversion personnelle et la générosité envers ceux qui en ont le plus besoin. Montrer les mécanismes vertueux qui sont générés par un système économique qui place également la famille au centre. Le bien commun nous met tous en relation. Nous devons travailler pour que le partage, la solidarité et la communion deviennent les principes du marché comme espace de rassemblement des gens, gouvernés par la confiance et la transparence

***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille  
(Système économique)***

- *Approfondir et développer des mécanismes économiques qui peuvent avoir comme sujet économique la famille*
- *Développer des modèles économiques également basés sur les biens relationnels que la famille engendre et qui peut influencer positivement sur les mécanismes de marché*
- *Développer des modèles économiques qui évaluent l'impact des choix économiques et financiers sur la famille et les proposer comme critères de politique économique*
- *Développer des modèles pour contrer les effets de l'inflation sur les ménages*
- *Étudier les mécanismes économiques pour soutenir les entreprises qui favorisent le développement de relations actives dans la famille*
- *Étudier un système fiscal plus équitable qui tienne compte du nombre d'enfants*
- *Étudier des modèles efficaces d'allongement du congé paternité*
- *Étudier les mécanismes de rémunération du travail proportionnés au ménage dans les catégories sociales les plus faibles*
- *Étudier les nouvelles réformes des institutions économiques et financières internationales afin qu'elles puissent promouvoir des relations équitables entre pays riches et pays pauvres*



Retour

### 3.3 Subsidiarità : politiques de la famille / politiques avec les familles\*

#### Les défis

Que ce soit dans les pays où l'État-providence prévaut, avec son modèle social libéral et son approche individualiste des politiques sociales ou que ce soit dans le modèle pluraliste, la famille n'est pas considérée comme créant du capital social primaire.

Au contraire, elle génère des biens relationnels spécifiques qui découlent de relations pleinement réciproques, entre les sexes et les générations, et elle construit de la solidarité inter- et intrafamiliale.

Dans leur relation avec l'État, les familles peuvent être considérées comme des groupes d'individus qui sont les destinataires passifs de l'action publique, ou, au contraire, elles peuvent être considérées et traitées comme des sujets sociaux, détenteurs de leur propre capacité d'agir et créateurs de biens relationnels. Dans cette deuxième interprétation, l'intervention prend une logique d'autonomisation, dans la mesure où il reconnaît que les familles jouent un rôle prioritaire et un rôle irremplaçable dans le bien-être de la société dans son ensemble. Cependant, cette seconde interprétation semble faire défaut dans de nombreux endroits et situations. Les relations mêmes qui sont fondatrices de la famille - mariage, maternité, paternité, fraternité - sont négligées dans les systèmes politiques et économiques de nombreux pays. Sans bien-être familial, il ne peut y avoir de bien-être collectif ou individuel.

Une politique familiale relationnelle, qui attribue aux familles un rôle moteur dans leurs relations avec l'État, n'entend pas démonter le système d'intervention sociale de l'État mais tente plutôt de définir une nouvelle configuration des liens entre l'État, le marché, le secteur tertiaire et les familles elles-mêmes comme partenaires actifs.

---

*\* Spesso le famiglie si sentono abbandonate per il disinteresse e la poca attenzione da parte delle istituzioni. Le conseguenze negative dal punto di vista dell'organizzazione sociale sono evidenti: dalla crisi demografica alle difficoltà educative, dalla fatica nell'accogliere la vita nascente all'avvertire la presenza degli anziani come un peso, fino al diffondersi di un disagio affettivo che arriva talvolta alla violenza. È responsabilità dello Stato creare le condizioni legislative e di lavoro per garantire l'avvenire dei giovani e aiutarli a realizzare il loro progetto di fondare una famiglia». (AL 43)*

*«Una delle sfide fondamentali di fronte a cui si trovano le famiglie oggi è sicuramente quella educativa, resa più impegnativa e complessa dalla realtà culturale attuale e della grande influenza dei media». «La Chiesa svolge un ruolo prezioso di sostegno alle famiglie, partendo dall'iniziazione cristiana, attraverso comunità accoglienti». Tuttavia mi sembra molto importante ricordare che l'educazione integrale dei figli è «dovere gravissimo» e allo stesso tempo «diritto primario» dei genitori. Non si tratta solamente di un'incombenza o di un peso, ma anche di un diritto essenziale e insostituibile che sono chiamati a difendere e che nessuno dovrebbe pretendere di togliere loro. Lo Stato offre un servizio educativo in maniera sussidiaria, accompagnando la funzione non delegabile dei genitori, che hanno il diritto di poter scegliere con libertà il tipo di educazione – accessibile e di qualità – che intendono dare ai figli secondo le proprie convinzioni. (AL 84)*

Par conséquent, identifier les domaines appropriés et spécifiques des relations familiales implique le respect des libertés des familles dans la prise de décision sur des questions qui les concernent directement: choisir les services qu'elles peuvent utiliser, pouvoir influencer la manière dont ils sont fournis, participer à la gestion des services qui les concernent, par exemple dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sexualité.

### *Suggestions*

Les politiques familiales doivent se traduire par un ensemble de mesures qui rendent les familles plus capables et plus autonomes dans la création de biens relationnels. Les politiques doivent activer et promouvoir le rôle des familles en tant que contributeurs actifs au bien-être social et communautaire. Pour que les familles puissent faire leur travail, elles doivent pouvoir jouir de leurs propres droits, en complément des droits individuels de leurs membres, sans que l'État ne vienne se substituer aux familles dans des aspects qui les touchent intimement. Par conséquent, il est nécessaire de reconnaître les droits de citoyenneté des familles.

### *Actions spécifiques*

- Définir clairement les domaines et le champ d'action de l'Etat en tant que pourvoyeur du bien commun et du bien-être de la famille, par rapport aux autres acteurs qui produisent du bien commun
- Considérer le secteur associatif comme partenaire d'une politique publique appropriée et, par conséquent, soutenir les initiatives du secteur associatif destinées aux familles, telles que les garderies pour les familles aux faibles ressources ou pour les mères célibataires
- Soutenir les initiatives sociales qui ouvrent des espaces de coexistence et d'éducation, qui créent des communautés de soutien aux familles rencontrant des difficultés économiques
- Promouvoir des modèles d'intervention sociale et familiale qui impliquent les familles et leur permettent de coproduire des réponses à leurs besoins
- Promouvoir la création d'associations familiales
- Promouvoir des mécanismes qui permettent aux familles de choisir librement le type d'éducation qu'elles désirent et considèrent comme le plus approprié pour leurs enfants

***Linee per una ricerca universitaria family-focused  
(la sussidiarietà)***

- *Explorer et promouvoir la connaissance du principe de subsidiarité, sa place dans la Doctrine Sociale de l'Église, sa fécondité dans les dynamiques sociales, avec une approche interdisciplinaire*
- *Développer des analyses et des évaluations du degré de subsidiarité des politiques publiques tant micro que macro dans les différentes régions du monde*
- *Développer et promouvoir des modèles organisationnels et opérationnels de bien-être sur la base du principe de subsidiarité*
- *Analyser et promouvoir le rôle et les spécificités (valeur ajoutée) des entités à but non lucratif*



Retour

### 3.4 Famille et emploi\*

#### *Les défis*

L'un des principaux problèmes dans le scénario d'aujourd'hui est l'insécurité de l'emploi. Entrer dans le marché du travail ne suffit pas toujours à satisfaire les besoins matériels. Beaucoup d'emplois sont mal payés, irrégulier, à court terme et précaire, et les gens ont de grandes difficultés à couvrir les coûts d'un logement convenable et les besoins fondamentaux de leur famille. C'est la situation des *travailleurs pauvres*. Les femmes sont majoritairement dans cette condition affectant les familles et encore plus les familles monoparentales dont une femme est le chef de famille.

D'autre part, l'arrivée massive de femmes sur le marché du travail, parallèlement à l'augmentation qualitative et quantitative de leur éducation formelle et supérieure dans de nombreux pays, a entraîné la difficulté pour les familles de concilier travail et vie de famille, devenant un thème majeur du débat public. Les femmes ont le droit de pouvoir développer leur travail et leur carrière sans avoir à renoncer à leurs projets de famille et de maternité.

Bien que la coresponsabilité envers les enfants devienne de plus en plus importante dans nos sociétés, la contribution à la garde des enfants des pères et des mères reste très inégalitaire. Les charges du « prendre soin » incombent toujours davantage aux femmes qu'aux hommes, et le besoin de concilier travail et vie de famille reste un enjeu, en particulier pour les mères. L'abandon de leur famille par de nombreux hommes, qui partent à l'étranger à la recherche d'un travail, où ils commencent une nouvelle famille, constitue un immense problème social en raison du nombre élevé de femmes seules et qui portent la tâche d'entretenir et d'élever les enfants. Cela se reflète également dans la fragilité des unions hommes-femmes et en particulier l'institution juridique du mariage.

---

*\* Les familles souffrent en particulier des problèmes liés au travail. Les possibilités pour les jeunes sont peu nombreuses et l'offre de travail est très sélective et précaire. Les journées de travail sont longues et souvent alourdies par de longs temps de trajet. Ceci n'aide pas les membres de la famille à se retrouver entre eux et avec leurs enfants, de façon à alimenter quotidiennement leurs relations". (AL 44)*

*Certains considèrent que beaucoup de problèmes actuels sont apparus à partir de l'émancipation de la femme. Mais cet argument n'est pas valide, « cela est faux, ce n'est pas vrai ! c'est une forme de machisme ». L'égalité de dignité entre l'homme et la femme nous pousse à nous réjouir que les vieilles formes de discrimination soient dépassées, et qu'au sein des familles un effort de réciprocité se réalise. Même si des formes de féminisme, qu'on ne peut juger adéquates, apparaissent, nous admirons cependant une œuvre de l'Esprit dans la reconnaissance plus claire de la dignité de la femme et de ses droits. (AL 54)*

*L'homme « revêt un rôle tout aussi décisif dans la vie de la famille, en se référant plus particulièrement à la protection et au soutien de l'épouse et des enfants. (AL 55)*

*« Le problème de nos jours ne semble plus tant être la présence envahissante des pères que leur absence, leur disparition. Les pères sont souvent parfois si concentrés sur eux-mêmes sur leur propre travail, et parfois sur leur propre réalisation individuelle, qu'ils en oublient même la famille. Et ils laissent les enfants et les jeunes seuls". (AL 176)*

## Suggestions

Les mesures de protection sociale doivent tenir compte de la précarité du travail qui affecte directement le bien-être des familles : il ne s'agit pas seulement d'améliorer les salaires, mais aussi les conditions d'exercice des emplois.

Les politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée devraient s'attaquer aux problèmes d'inégalité entre les hommes et les femmes, au sein des familles, en favorisant la coresponsabilité entre pères et mères, ainsi que sur le marché du travail, en empêchant la maternité de pénaliser l'évolution professionnelle des femmes.

Lorsqu'on parle d'harmonisation entre le travail et la famille, il faut se référer à tous ceux qui ont besoin de soins (enfants, personnes âgées, handicapés, malades). Dans ce sens, ce n'est pas à la famille de s'adapter aux caractéristiques des processus de production, mais au progrès technologique d'élargir l'éventail de liberté et d'autonomie des familles.

Les entreprises aussi, sont donc appelées à repenser leurs modèles d'un point de vue qui englobe une perspective plus familiale, capable de soutenir les familles, la maternité et la paternité. Les entreprises ont une responsabilité sociale envers les familles (*corporate family accountability*) *responsabilité de la famille dans l'entreprise ou responsabilité des entreprises familiales*) ou une *comptabilité familiale intégrée* ), auxquelles elles doivent des réponses appropriées.

## Actions spécifiques

- Promouvoir le travail décent et non précaire, avec une attention particulière aux jeunes
- Mettre en œuvre des politiques familiales qui facilitent l'harmonisation famille-travail, faire que le temps de travail et les responsabilités envers les enfants et envers les conjoints et la vie de famille soient compatibles
- Créer des politiques publiques favorables à la famille qui favorisent le partage des responsabilités en matière de soins, pour le renforcement des réseaux familiaux et la solidarité intergénérationnelle
- Promouvoir une culture de travail dans les organisations professionnelles qui connaît, respecte et promeut les relations familiales des salariés
- Mettre en place des services publics et communautaires qui renforcent l'aide sociale pour les tâches et les responsabilités liées aux soins. Par exemple, des garderies, des centres d'éducation de la petite enfance ou des camps d'été pour la garde d'enfants
- Promouvoir des cours de sensibilisation des pères sur la coresponsabilité dans le soin et éducation
- Promouvoir une attention particulière pour prévenir la discrimination envers les minorités familiales ethniques et sociales, ainsi que les mineurs

***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille  
(Famille et travail)***

- *Étudier et promouvoir un cadre législatif susceptible de générer une harmonisation entre la famille et le travail, qui soit fonctionnel pour les familles et qui soit en accord avec leurs tâches de développement*
- *Analyser et évaluer la qualité, le type et la diffusion des services qui facilitent l'harmonisation vie professionnelle / vie privée.*
- *Promouvoir des modèles d'organisation d'entreprise favorables à la famille*
- *Élaborer des analyses et des évaluations des situations d'écart entre les hommes et les femmes, afin de déterminer si les femmes/mères sont pénalisées dans leur environnement de travail*
- *Promouvoir des études et des modèles anti-discrimination ciblés sur les minorités*
- *Recueillir et promouvoir la diffusion des meilleures pratiques à tous les niveaux*



Retour

## 3.5 Famille et pauvreté\*

### *Les défis*

L'inégalité économique est l'une des caractéristiques structurelles de la société mondiale contemporaine. Depuis la pandémie, nous vivons dans des sociétés plus inégalitaires dans lesquelles la répartition des richesses est inégale. L'écart entre riches et pauvres se creuse de plus en plus et se retrouve à différents niveaux de la société, à la fois entre les nations et au sein des territoires.

Les inégalités économiques ainsi que dans l'accès inégal aux ressources et services de base se retrouvent à tous les niveaux de l'échelle sociale, et dans la mesure où nous descendons cette échelle, l'éducation, la nutrition et la santé des gens se détériorent. Les implications sociales et politiques sont importantes.

Les familles qui vivent dans la pauvreté connaissent des conflits domestiques en raison de la rareté des ressources matérielles et par leur incapacité d'accéder aux services de base (eau, nourriture, connexion internet, services éducatifs). Il existe une relation directe entre les pénuries matérielles et les problèmes conjugaux. De même, de nombreuses familles n'ont pas le nombre d'enfants souhaité. Cela génère une grande frustration car leur niveau de vie ne leur permet pas de répondre à leurs attentes sociales en matière de soins et de nutrition.

La pauvreté éducative est un aspect spécifique de la pauvreté qui touche les enfants et les jeunes avec une intensité particulière. La situation de pauvreté et d'exclusion dont les familles souffrent de plus en plus frappent le plus durement les enfants d'âge scolaire. La pauvreté éducative fait référence à l'incapacité d'apprendre et de se développer dans des conditions optimales. Une éducation de qualité, inclusive et équitablement accessible est la clé de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

D'autre part, de nombreuses personnes âgées, membres de familles séparées, migrants ou jeunes chômeurs souffrent d'isolement et d'exclusion sociale, et ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet familial (pauvreté relationnelle et solitude).

Une part importante des familles immigrées vivent également une situation de pauvreté et risquent l'exclusion sociale. Dans le cas des familles immigrées et monoparentales, des situations de plus grande vulnérabilité se rencontrent à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'arrivée.

---

*« Il existe aussi une sensation générale d'impuissance vis-à-vis de la situation socio-économique qui finit souvent par écraser les familles [...] « une des plus grandes pauvretés de la culture actuelle est la solitude » (AL 43),*

*Parfois, les angoisses des familles sont dramatiques quant face à la maladie d'un être cher, elles n'ont pas accès aux services de santé adéquats ou quand le temps passé sans trouver un emploi digne se prolonge. « Les contraintes économiques excluent l'accès des familles à l'éducation, à la vie culturelle et à la vie sociale active. Le système économique actuel produit diverses formes d'exclusion sociale ». (AL 44)*

## *Suggestions*

Pour lutter contre la pauvreté, il est nécessaire de planifier et de mettre en œuvre des processus d'action qui vont au-delà de la sphère économique et se concentrent sur l'intervention dans d'autres domaines tels que la nutrition, la santé et l'éducation. Restaurer les conditions matérielles des familles permet aussi une amélioration des relations sociales et familiales.

## *Actions spécifiques*

- Promouvoir la création d'emplois formels et stables, en particulier pour les femmes
- Faciliter l'accès à une santé globale et à une nutrition adéquate pour tous, surtout les enfants
- Soutenir les initiatives d'associations et de fondations pour promouvoir des actions concrètes et des mesures sur la sécurité alimentaire, telles que la promotion de formes durables dans l'agriculture
- Créer des infrastructures et des services publics dans les zones rurales et éloignées pour assurer les services, l'accès aux biens de première nécessité et le développement
- Promouvoir la participation active et la formation des familles, en particulier dans les zones défavorisées, pour prendre et mettre en œuvre les meilleures décisions pour leur santé et le bien de leurs enfants
- Promouvoir les services de prévention et d'accompagnement des familles autour des comportements à risques (alcool, drogues, tabac, incivilités, automutilation...)
- Promouvoir économiquement la maternité
- Mettre en œuvre des politiques sociales ayant pour objectif explicite de combattre la pauvreté en général et la pauvreté éducative en particulier
- Analyser et soutenir les initiatives communautaires déjà en cours visant à répondre aux besoins scolaires résultant de la pauvreté des familles
- Soutenir les initiatives de micro-entrepreneuriat, les activités économiques gérées au niveau micro-social dans le but de produire des revenus suffisants pour le soutien familial, notamment par une revitalisation généralisée des micro-crédits

***Lignes directrices pour la recherche universitaire axée sur la famille  
(Famille et pauvreté)***

- *Élargir la notion de pauvreté dans les études académiques à de nouvelles formes de pauvreté notamment celles liées au manque d'éducation, de santé, de compétences relationnelles et émotionnelles*
- *Approfondir les connaissances sur la propagation de la pauvreté et sa dimension familiale*
- *Étudier les moyens d'apporter un soutien économique et social à la maternité*
- *Développer des analyses et des évaluations de la nature pluridimensionnelle de la pauvreté*
- *Former des agents pastoraux pour aider et accompagner les familles touchées par les problèmes liés à diverses formes de pauvreté*
- *Analyser les phénomènes d'exclusion sociale et de marginalisation et leurs interactions avec la pauvreté économique*
- *Analyser des modèles d'intervention (soutien économique, services fiscaux) et tester leur impact sur la résilience des familles*



Retour

## POINT 4. UN DÉFI POUR TOUS

Le *Family Global Compact* est un projet qui interpelle en premier lieu les Centres de recherche dédiés à la famille au sein des Universités Catholiques et/ou inspirés par la Doctrine Sociale de l'Église, dans le but de susciter et de promouvoir des réflexions adéquates et actualisées sur l'importance anthropologique, juridique, économique et sociale de la famille, et de fournir des ressources humaines formées (les nouvelles générations d'étudiants universitaires) et du matériel de soutien pour le travail d'évangélisation de l'Église. Il y a un besoin urgent d'une formation plus adéquate sur la famille et sur les questions liées à la vie pour les laïcs qui s'engagent à proclamer la beauté du mariage, de la famille, et de la vie humaine. Il y a un besoin urgent d'un travail interdisciplinaire de recherches empiriques et théoriques, des formations sur de nouveaux enjeux et avec de nouvelles méthodologies de recherche qui prennent en compte de nouvelles variantes et de nouveaux facteurs qui affectent systématiquement le décrochage et la fragilité du mariage, de la famille et qui sont les causes d'une attitude de rejet des vies humaines, à chaque étape de l'existence.

De diverses manières, ce projet interpelle également tous les acteurs sociaux auxquels le *Family Global Compact* pourra proposer des arguments et des réflexions fondés sur des preuves empiriques rigoureuses, étudiées et interprétées dans une perspective anthropologique explicite, de nature relationnelle et personaliste, fermement inscrite dans la Doctrine Sociale de l'Église.

### 4.1 Un engagement pour les universités

Le *Family Global Compact* est à la fois l'expression et la mission d'un réseau de Centres de recherche structurés sur la famille qui, dans une perspective pluridisciplinaire, développent en interne des recherches spécifiques et systématiques dans les domaines juridique anthropologique-philosophique, sociologique, bioéthique et moral avec une attention particulière à la condition sociale et relationnelle des familles et aux politiques publiques. Ces Centres opèrent dans des universités qui sont soit des expressions directes de la communauté ecclésiale du monde entier, ou d'autres institutions académiques qui font référence explicite à la Doctrine Sociale de l'Église.

On espère que les centres de recherche abordant les questions économiques développeront également une attention particulière à la famille, avec des axes de recherche et des cursus orientés dans ce but.

Avant tout, le *Family Global Compact* appelle ces entités à se constituer et se renforcer en tant que réseau international de Centres de recherche sur la famille (également en tant que "réseau de réseaux", renforçant les réseaux existants), y compris par le biais d'engagements explicites de collaboration et de dialogue. A ce stade, ce qui semble être une priorité est :

- Promouvoir une approche interdisciplinaire. A cette fin, il est important d'aborder le thème de la famille non seulement sur des projets individuels, mais surtout sur des "axes de recherche" larges et stables dans le temps, justement parce qu'un axe de recherche peut être abordée sous différents angles disciplinaires

- Soutenir les réseaux par la promotion d'itinéraires comprenant des conférences, des échanges et des projets de recherche partagés entre plusieurs partenaires/pays
- Initier et maintenir une communication partagée, y compris par la communication numérique, entre les Centres, pour favoriser la circulation d'informations et des bonnes pratiques, des modèles d'étude et réflexions sur les questions de la famille et de la vie
- Au-delà de la partie "diagnostic" et proposition, enrichir et communiquer les expériences et les interventions pour soutenir et promouvoir toutes les familles rencontrées sur les territoires, dans le but de vérifier si ce sont réellement de "bonnes pratiques", duplicables et mesurables dans des contextes différents
- Se consacrer à la formation des agents pastoraux familiaux afin qu'ils sachent gérer les différents services pour répondre aux besoins des familles dans les domaines les plus divers (aspects relationnels du couple, ouverture à la vie, relations intergénérationnelles, problèmes d'abus et de violence, éducation, pauvreté, emploi, formation bioéthique des familles...)
- Se consacrer à la formation de groupes professionnels capables d'agir concrètement pour promouvoir le mariage et la famille dans la sphère publique (hommes politiques, avocats, enseignants, travailleurs sociaux, entrepreneurs, secteur du bénévolat)

Cet effort de mise en réseau international peut également favoriser la participation d'autres partenaires universitaires à collaborer à la poursuite des engagements de ce *Family Global Compact*.

Enfin, plus précisément, l'engagement commun du monde universitaire de la famille pourra se développer en suivant différents axes de recherche et approfondissement:

- Étudier les relations familiales et sociales et décrire leur fécondité sociale
- Évaluer l'impact des politiques publiques sur les familles
- Accompagner/favoriser l'innovation dans des modèles d'intervention "avec" les familles
- Mettre en place une recherche structurée et systématique sur la réalité des familles tout en gardant une stratégie claire de réflexion, de recherche et de construction d'une pensée partagée et publique sur le mariage, la famille et la promotion de la vie humaine.
- Prévoir des liens entre les universités et les départements traitant de la famille et de la vie humaine d'une part et d'autre part de l'Église locale et nationale pour développer des projets pastoraux en synergie qui peuvent s'appuyer sur la contribution d'experts

Il est en effet crucial que les liens et la synergie avec l'Église, en particulier avec la pastorale familiale, puisse être créés ou renforcés. La perspective de l'université est nécessairement scientifique – diagnostique et thérapeutique – et interdisciplinaires, mais il est essentiel de garder un regard sur la réalité des territoires, en dialogue avec les actions concrètes de la pastorale familiale et de chaque Église locale pour répondre aux besoins que ces dernières sauront régulièrement mettre en lumière<sup>8</sup>. Les Universités

---

<sup>8</sup> Cf., en particulier, les témoignages riches et novateurs des familles, des protagonistes qui ont animé la Xe Rencontre Mondiale des Familles (Rome, 22-26 juin 2022), significativement intitulée « L'amour familial : vocation et chemin de sainteté ».

catholiques pourront ainsi mettre en œuvre cette **fonction de service** qui est leur devoir afin de soutenir la visibilité et la voix de la Doctrine Sociale de l'Église dans la sphère publique et dans l'engagement politico-législatif dans divers pays pour protéger le mariage, la vie familiale et la vie humaine.

## 4.2 Un défi pour les autres acteurs sociaux

L'engagement dans la recherche et l'étude scientifique sur la famille dans le monde universitaire, inspirée par la Doctrine Sociale de l'Église, trouve donc dans le *Family Global Compact* un outil de relance et de responsabilité renouvelée également au service d'autres acteurs sociaux, qui peuvent trouver dans les nouveaux scénarios proposés par la recherche universitaire de nouveaux défis opérationnels pour la valorisation de la famille en tant que ressource.

Chaque acteur social est confronté à des problèmes et à des tâches distinctes en fonction de sa propre dynamique interne et à la façon dont les familles interagissent avec eux. Le défi est d'identifier la manière dont chaque acteur social peut *devenir plus axé sur la famille et ajuster sa contribution afin que les familles soient davantage conscientes de leur rôle moteur au sein de la société.*

### Les politiques

Les règles de la vie sociale jouent évidemment un rôle décisif pour rendre la vie des familles plus ou moins facile. Particulièrement aujourd'hui, les priorités semblent être de :

- Attribuer une importance et une priorité aux ménages stables en tant que ressource de liberté, de cohésion sociale et de développement intégral des individus
- Reconquérir la valeur sociale et juridique du mariage en tant qu'institution fondamentale pour la cohésion sociale, l'ordre et la paix sociale
- Reconnaître et soutenir l'ouverture à la vie des familles, la naissance et la protection de la vie, de la conception à la mort naturelle, à tous les stades de la vie.
- Soutenir et promouvoir le rôle actif des familles dans tous les domaines afin de ne pas cristalliser des formes d'"assistantat" qui ne résolvent aucune fragilité
- Lutter contre les inégalités structurelles (économiques et sociales) au niveau international, en protégeant les plus vulnérables
- Gouverner les niveaux d'intervention publique avec des politiques harmonieuses favorable aux familles (politiques nationales, régionales, locales/de développement communautaire)

## Les entreprises / Le monde du travail

Les activités économiques, le monde de l'entreprise, l'expérience professionnelle, la création et la répartition des richesses sont autant d'éléments essentiels de l'action humaine, de l'organisation sociale et de la vie de famille. Beaucoup peut être fait dans ce domaine pour devenir de plus en plus favorable aux familles. En particulier :

- Reconnaître, valoriser et soutenir la famille comme acteur et "système" économique (où les choix économiques, la consommation, l'épargne, les investissements sont faits), également par le biais de l'éducation à la Finance
- Construire des modèles organisationnels capables de soutenir les tâches familiales avec un équilibre harmonieux entre le travail et la vie privée
- Activer des processus de "responsabilité sociale de la famille" dans les entreprises

## Le secteur à but non lucratif

Dans le secteur associatif, la famille joue un rôle actif, y compris dans toutes les formes associatives, et destinataire d'interventions, de soutiens et d'aides. Par conséquent, le secteur à but non lucratif devrait :

- Considérer la famille (y compris les personnes vulnérables) comme un partenaire actif et un interlocuteur, non comme sujet passif à assister (responsabilisation) : dépasser la perspective de simple assistance et promouvoir les relations familiales comme un véritable atout social
- Valoriser les spécificités des associations familiales : y associer les familles, leur donner des voix et une représentation : « les familles s'unissent à d'autres familles pour faire de leur mieux et devenir plus fortes en tant que familles dans la société »
- Promouvoir dans l'espace public la subsidiarité et le bien-être pluriel en incluant aussi les familles.

## Le secteur culturel / Les médias de masse

L'impact des systèmes culturels et de communication sur les relations familiales et leur vie quotidienne est certainement significatif, à la fois positivement et négativement. En général, dans ce domaine de la vie sociale, il faut d'abord :

- Abandonner les modèles catastrophiques et scandaleux (sans occulter les points critiques)
- Promouvoir les "bonnes nouvelles"
- Donner de l'espace/des outils/de la valeur aux témoignages issus des familles. Donner des espaces avec des thématiques pertinentes du point de vue des valeurs en jeu pour promouvoir les relations familiales : maternité, paternité, fraternité, conjugalité, protection de la vie humaine et de sa fragilité.

  
Retour

**Le sujet - et non l'objet - du *Family Global Compact* sont les familles du monde entier qui, conscientes de leur rôle moteur au sein de la société civile, la vie économique, le droit et la culture à travers l'action partagée entre le monde académique et les autres acteurs sociaux, doivent à nouveau se sentir interpellés par le pape François, tout comme il s'est adressé à elles à l'occasion de la Dixième Rencontre Mondiale des Familles :**

*Chères familles,*

*Je vous invite à poursuivre votre chemin*

*à l'écoute du Père qui vous appelle :*

*Soyez des missionnaires sur les chemins du monde !*

*Ne marchez pas seul !*

*Vous, jeunes familles, laissez-vous guider par ceux qui connaissent le chemin, vous qui marchez devant, soyez des compagnons de route pour les autres.*

*Vous qui êtes perdus à cause des difficultés,*

*ne vous laissez pas abattre par la tristesse,*

*faites confiance à l'amour que Dieu a placé en vous,*

*Implorez l'Esprit chaque jour pour le raviver.*

*Annoncez avec joie la beauté d'être une famille !*

*Annoncez aux enfants et aux jeunes la grâce du mariage chrétien.*

*Donnez de l'espérance à ceux qui n'en ont pas.*

*Agissez comme si tout dépendait de vous,*

*sachant que tout doit être confié à Dieu.*

*Soyez ceux qui "cousent" le tissu de la société et d'une Église*

*Synodale qui crée des relations en multipliant l'amour et la vie.*

*Soyez un signe du Christ vivant,*

*n'ayez pas peur de ce que le Seigneur vous demande,*

*ni d'être généreux avec Lui.*

*Ouvrez-vous au Christ, écoutez-le dans le silence de la prière.*

*Accompagnez les plus fragiles*

*Occupez-vous de ceux qui sont seuls, réfugiés, abandonnés.*

*Soyez la semence d'un monde plus fraternel !*

*Soyez des familles au grand cœur !*

*Soyez le visage accueillant de l'Église !*



Retour



# **FAMILY** GLOBAL COMPACT



EN COLLABORATION AVEC

